

REGION DE KAYES

CERCLE DE KAYES

COMMUNE RURALE DE SAHEL

REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE – BUT – UNE FOI

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE RURALE DE SAHEL

Réalisé par : GRDR

Avec l'appui financier de :

Union Européenne,

Fondation des Amis du Sahel

Commune rurale de Sahel

Août 2008

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION.....	4
1. La justification et les objectifs de l'étude	5
2. La démarche méthodologique :	6
CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	10
1.1 CADRE PHYSIQUE	10
1.2 CADRE ADMINISTRATIF	13
CHAPITRE II : POPULATION	18
2.1 ETAT DE LA POPULATION	18
2.2 MOUVEMENTS DE LA POPULATION	23
Tableau 6 : Réalisation des migrants	24
2.3 MENAGES	25
CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE	30
3. 1 STRUCTURATION DE LA SOCIETE	30
3.2 COUTUMES ET INTERDITS	30
3.3 POUVOIR TRADITIONNEL	30
3.4 POUVOIR POLITIQUE MODERNE	31
3.5 PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE	31
CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES	33
4.1 AGRICULTURE	33
4.2 MARAICHAGE	35
4.3 GESTION DES PRODUITS AGRICOLES :	38
4.2 ELEVAGE	38
Tableau N°10 : Les infrastructures économiques	45

Tableau N°11 : Corps des métiers	46
Les contraintes :	47
Point sur les structures d'appui aux initiatives de développement	47
4.4 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	48
Les contraintes liées au transport :	49
CHAPITRE V : LES SECTEURS SOCIAUX	50
5.1 SANTE	50
Tableau13 : infrastructures de santé	50
5.2 EDUCATION	53
- Ecoles classiques	54
Tableau 14 : répartition des écoles au niveau du premier cycle :	54
- Niveau deuxième cycle	55
- Médersa	55
Tableau16 : répartition des infrastructures au niveau des médersas	55
Niveau premier cycle :	56
Tableau17 : personnel et des effectifs des élèves par sexe au niveau premier cycle	56
Niveau second cycle :	57
Niveau Médersa :	57
Gestion du personnel enseignant	58
5.4 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	60
CHAPITRE V : LES ORDRES DE PRIORITES DANS LA COMMUNE DE SAHEL	61
CONCLUSION	63

INTRODUCTION

Au Mali, la décentralisation est effective depuis 1997 avec l'élection de 703 communes. A la faveur du processus de décentralisation et suite à la réorganisation du territoire national, le nombre de communes au Mali est passé de 19 à 703 communes. L'ex-arrondissement d'Aourou n'échappe pas à cette réorganisation qui a été éclaté en trois communes rurales (Djélébou ; Karakoro et Sahel).

A l'instar de bon nombre des communes, les trois communes citées ci - haut ne disposent pas encore de moyens lui permettant de jouer pleinement leur rôle de développement socioéconomique de la commune.

L'intervention du Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR) fait suite à une sollicitation des conseils communaux de les aider à jouer pleinement leurs rôles de responsable du développement socio économique et culturelle de leurs communes respectives. Ces communes sont déclarées vulnérables sur le plan alimentaire et nutritionnel selon l'étude menée par CFVSA Mali (octobre 2006).

C'est pourquoi le GRDR en consortium avec l'Action Couverture Développement (ACD, une ONG nationale) appui ces trois communes sur cofinancement de l'Union Européenne, de la Fondation des Amis du Sahel, et les communes elles mêmes afin d'améliorer la sécurité alimentaire par la prévention et la gestion durable des ressources naturelles.

La présente monographie qui s'inscrit dans le cadre de ce programme est un préalable à la mise en place d'un processus de gestion du territoire communal. Elle permettra de baliser et d'adapter les actions futures aux besoins réels des populations locales.

1. La justification et les objectifs de l'étude

Les études antérieures faites sur la commune de Sahel ne permettent pas d'avoir une grille de référence en fonction de laquelle on peut appréhender ses réalités sur les contraintes et potentialités des activités socioéconomiques, de l'historique de la commune.

Le seul outil de travail mis en place par les autorités communales fut le PDSEC (sur une période de 5 ans) grâce à l'appui du Centre de Conseil Communal de Kayes (CCC) ne permet pas d'avoir une base de données satisfaisantes sur la commune. Ce PDSEC se résume à un catalogue d'actions recensées auprès de quelques leaders et personnes ressources de la commune, impliquant peu les vrais acteurs à la base. La monographie ainsi proposée permettra de lever ces insuffisances et de définir des actions beaucoup plus adaptées aux besoins des populations

Les autorités communales qui devraient jouer le rôle d'impulsion de coordination, de pilotage de gestion du développement communal disposent peu d'instruments de référence fiable et récente sur la municipalité pour agir. C'est pour combler ce vide que le GRDR à travers ses programmes d'appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire et prévention des crises alimentaires dans les communes rurales de Djélébou ; Karakoro et Sahel (PASAK) et d'appui aux initiatives de développement local (PAIDEL) accompagna le conseil communal de Sahel dans l'élaboration de sa monographie. Cette monographie tente de faire l'état des lieux en donnant une situation de référence qui met en exergue les forces et les faiblesses de la commune tout en dégagant les priorités afin d'orienter les décisions des élus sur les axes de développement conformément aux attentes réelles de la population.

La monographie doit être un outil de travail et une source d'informations inestimable mis à la disposition des autorités et de tout autre partenaire de la commune de Karakoro. En tant que telle, elle essaie de contribuer au processus de décentralisation et de

développement local par le renforcement de capacités des acteurs locaux, un des axes d'intervention du GRDR. Ce renforcement consiste à :

- fournir aux autorités communales les données de base socio-économiques, physiques, socioculturelles, démographiques,
- établir un diagnostic des différents domaines et secteurs d'activités économiques et sociales.
- esquisser des orientations pouvant guider les autorités dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement communal.

2. La démarche méthodologique :

▪ *Phase préparatoire :*

La présente étude monographique a utilisé plusieurs techniques de recherche. D'abord, la recherche documentaire soutenue par des lectures d'archives a été un moyen important de collecte de données.

A la lumière des premières collectes des données, la méthode d'élaboration habituelle de la monographie a été revue en tenant compte des travaux entamés dans la commune par le GRDR et le Projet de Réduction de la Pauvreté (PRP) est un programme d'Etat financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et la mise en œuvre sur terrain est assurée par les ONG nationales.

Pour s'assurer de la réussite du diagnostic, l'étude a été préparée de la façon suivante :

- Réunion inter équipe GRDR: L'organisation de rencontres d'échanges entre les équipes du GRDR (TKLM, PAIDEL, PSSK) ayant eu à réaliser (ou réalisant) des monographies dans d'autres zones. Ces rencontres ont permis d'adapter le questionnaire au contexte actuel *Partage de la démarche avec le maire concerné* : à l'issue de rencontre, le maire en relation avec son conseil communal a désigné un animateur. Les animateurs sont des personnes ressources de la commune souvent sollicités par les Maires en cas de besoins *pour chaque équipe d'enquête*.

- Information sensibilisation en amont des villages sur l'organisation des enquêtes :
elle a été assurée à la fois par les élus communaux et l'Agent de Développement Communautaire (ADC).

- **Enquête terrain :**

- Formation des enquêteurs et test du questionnaire

Après une formation théorique groupée d'une journée des enquêteurs, l'équipe mise en place à cet effet a participé au test du questionnaire sur terrain en présence de l'équipe technique programme PASAK, PAIDEL afin de l'adapter aux réalités locales.

- Réalisation des enquêtes complémentaires (utilisation du questionnaire, animation avec les outils de la MARP adaptés).

Les observations de terrain, les entretiens à travers le questionnaire d'enquête auprès des différents acteurs (responsables de services techniques et administratifs, chefs de projets, population) ont permis de saisir des informations qualitatives et quantitatives sur les réalités de la commune.

L'enquête auprès de la population a été menée par l'ADC et l'animateur de la commune (Ainsi au bout de douze (12) jours les six (06) villages de la commune ont été sillonnés par l'équipe.

Les outils utilisés pour chaque village au cours de cette animation sont : le profil historique ; la carte des ressources ; la carte des infrastructures ; le diagramme de venn ; la priorisation des problèmes et l'arbre à problèmes.

- Suivi des enquêteurs :

Une mission de suivi et d'appui conseil aux enquêteurs a été réalisée à mi-parcours par l'équipe technique afin d'apporter les corrections dans la tenue des outils.

▪ **Traitement et analyse des données recueillies sur le terrain :**

- Mini restitution au conseil communal :

Afin de faciliter l'appropriation des données par les élus, une première restitution des résultats au conseil communal (porteur de l'étude) a été réalisée. Cette restitution a été d'un apport important car elle a permis d'apporter des amendements avant la restitution finale auprès des représentants des différents villages de la commune, des services techniques et des partenaires de la commune.

- Elaboration du draft de monographie et partage à l'interne du GRDR

- Restitution finale aux acteurs de la commune :

Cette restitution a regroupé l'ensemble des acteurs de la Commune (élus communaux, autorités villageoises, représentants des associations et services techniques). Au total, il y a eu une soixantaine de participants dont onze (11) femmes. Elle a permis de valider l'étude monographique.

A la suite de cette restitution, le cadre de concertation de la commune a été mis en place (un instrument de bonne gouvernance).

Le bureau est composé de 10 membres dont 3 femmes. Ils viennent tous des associations villageoises (associations des jeunes, femmes, des organisations de base (OB), des notabilités villageoises et du conseil communal.

Leur rôle d'animer le cadre de concertation mis en place et de participer activement au développement socio économique de leur commune.

Certes, constituer une base d'informations sur une commune est une préoccupation légitime pour tout développeur..... !!!!

Nous espérons n'avoir pas trahi les idées des interlocuteurs et pensons les avoir restituées le plus fidèlement possible.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette monographie présente l'essentiel des aspects de la vie communale.

Le document comprend :

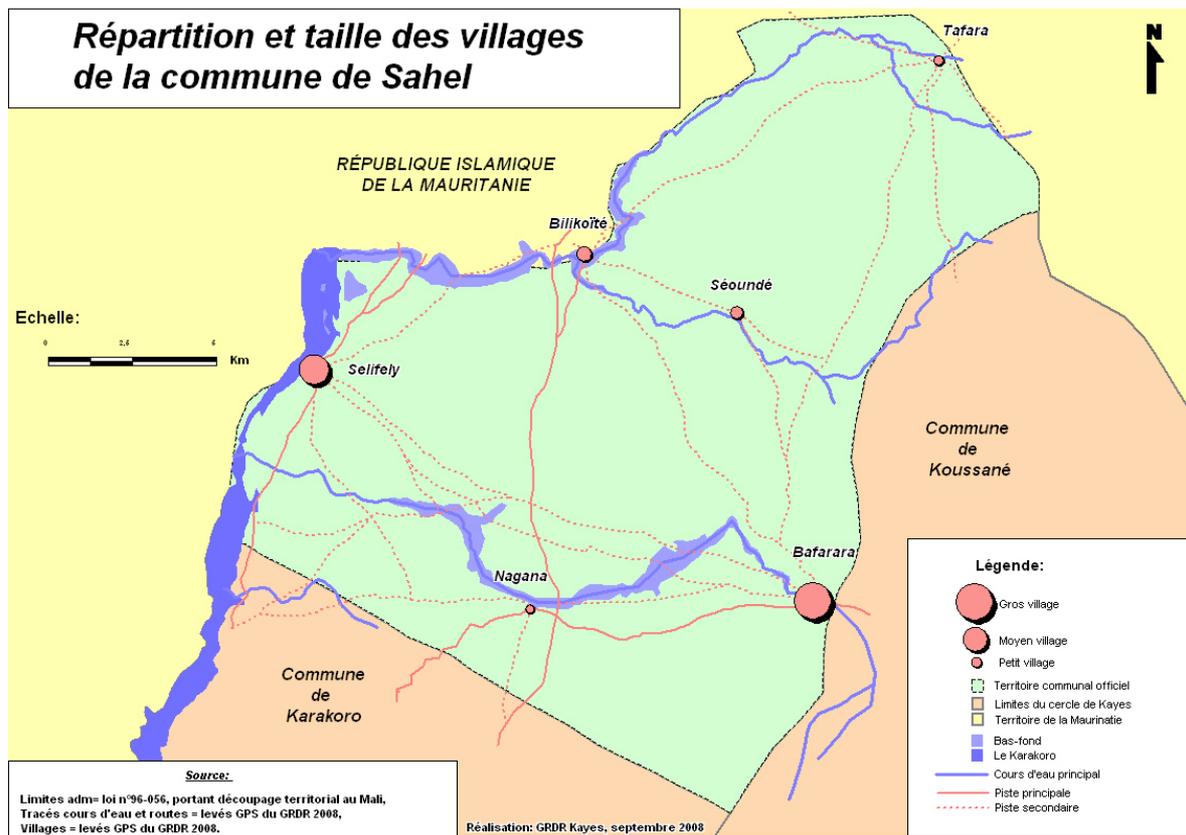
- les données physiques,
- les données administratives,
- les données sociodémographiques,
- Les infrastructures et équipements
- les activités économiques de la commune,
- la gestion de la commune,
- les contraintes et les potentialités,
- enfin, les priorités choisies par les populations au cours des assemblées générales qui servent d'orientation stratégique pour le développement de la commune de Sahel.

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 CADRE PHYSIQUE

Situation géographique

La commune de Sahel, objet de la présente étude, se situe dans le cercle de Kayes entre la longitude $-11^{\circ}45'$ et $-11^{\circ}22'$ ouest et la latitude $15^{\circ}16'$ et $15^{\circ}38'$ Nord et couvre une superficie de 864,5 km² pour une population de 9630 habitants soit une densité de 11,13 habitants/Km². Elle est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie, au Sud par la commune de Karakoro, à l'Est par la commune de Koussané et à l'Ouest par le Karakoro et la commune de Baïdiam en République Islamique de Mauritanie



Climat :

Sahel, nom donné à la commune, désigne la zone géographique située entre le désert du Sahara et les régions tropicales d'Afrique. La commune de Sahel est située au cœur même de cette zone au climat sahélien. Ce climat se caractérise par l'alternance de deux saisons:

- **La saison pluvieuse ou hivernage** : elle va de juin à octobre avec des précipitations oscillant entre 300 et 600 mm par an. Les plus importantes de ces précipitations sont enregistrées pendant le mois d'août provoquant d'énormes ruissellements érosifs en relation avec la topographie du relief. Cette saison se caractérise par la mousson (vent chaud et humide) qui souffle du Sud-ouest vers le Nord-est. Pendant cette saison les températures moyennent se situent autour de 25°C.
- **La saison sèche** qui s'étale de novembre à mai est marquée par l'harmattan qui est un vent chaud et sec. Ce vent souffle du Nord-Est au Sud-ouest avec des températures variant entre 40°C et 45°C. Ces températures ont un impact dégradant sur les sols, les végétaux et les cultures. A cette période, l'insolation est maximale

Relief

Le relief de la commune du Sahel est constitué de grands massifs. Elle présente aussi un relief de plateaux et plaines avec quelques bas fonds présents presque dans tous les villages de la commune.

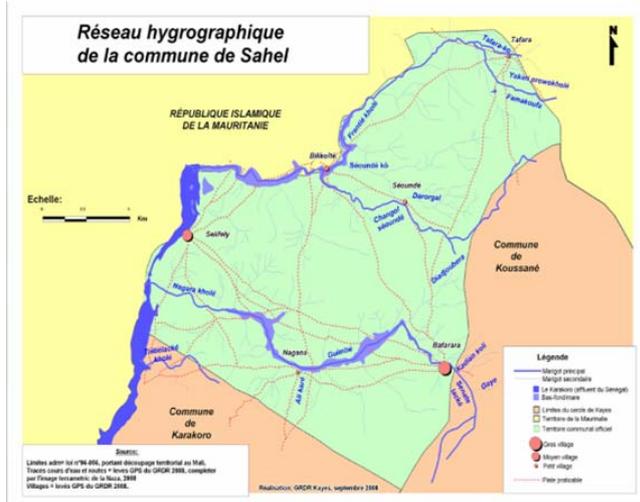
Sols

La plupart des sols de la commune sont des sols d'apport alluvial. Il s'agit de sols sablo-argileux à argilo-sableux. Sur les plateaux latéritiques impropres à l'agriculture, les sols sont gravillonnaires. Ces sols d'apport alluvial dits ferrallitiques ont une valeur agronomique faible à moyenne, cependant, ils se prêtent assez facilement aux actions de restauration.

Il existe aussi des sols argilo limoneux et sablo limoneux qui s'y prêtent bien à l'agriculture. On note une forte dégradation de ces sols à cause de l'érosion.

La plupart des champs des paysans de la commune sont situés loin des villages. La distance moyenne qui sépare les villages aux champs de culture est de 7 à 10 km.

Réseau hydrographique :



Le réseau hydrographique de la commune de Sahel est bien fourni en cours d'eau temporaire mais le plus important est le Karakoro qui arrose temporairement la commune favorisant ainsi les cultures de décrue et cela en cas de bonnes pluviométries.

Ce grand cours d'eau et d'autres marigots de la Commune sont tous à régime temporaire (coulent pendant 4 mois de l'année), très creusés et empêchent souvent la circulation des personnes et des animaux. Les cours d'eau les plus importants sont :

Le Sénate lacké : il prend sa source dans la partie orientale du territoire villageois de Bafarara. Il traverse les villages de Bafarara, Nagara (où il prend le nom Guimbé) et se jette dans le Karakoro à l'ouest du territoire communal sont les deux grands marigots avec leurs affluents qui traversent pratiquement tous les villages de la commune et se jettent dans le Karakoro. Ces cours d'eau prennent leur source à Moussala et Tourémalati (commune de Koussané).

Le Changol séounde : il prend sa source dans le territoire communal de Koussané vers l'est du village de séoundé, traverse le territoire villageois de Séounde de l'Est vers l'Ouest avant de se jeter dans le front kholé à Bilkoïté où il prend le nom de Séoundé kholé

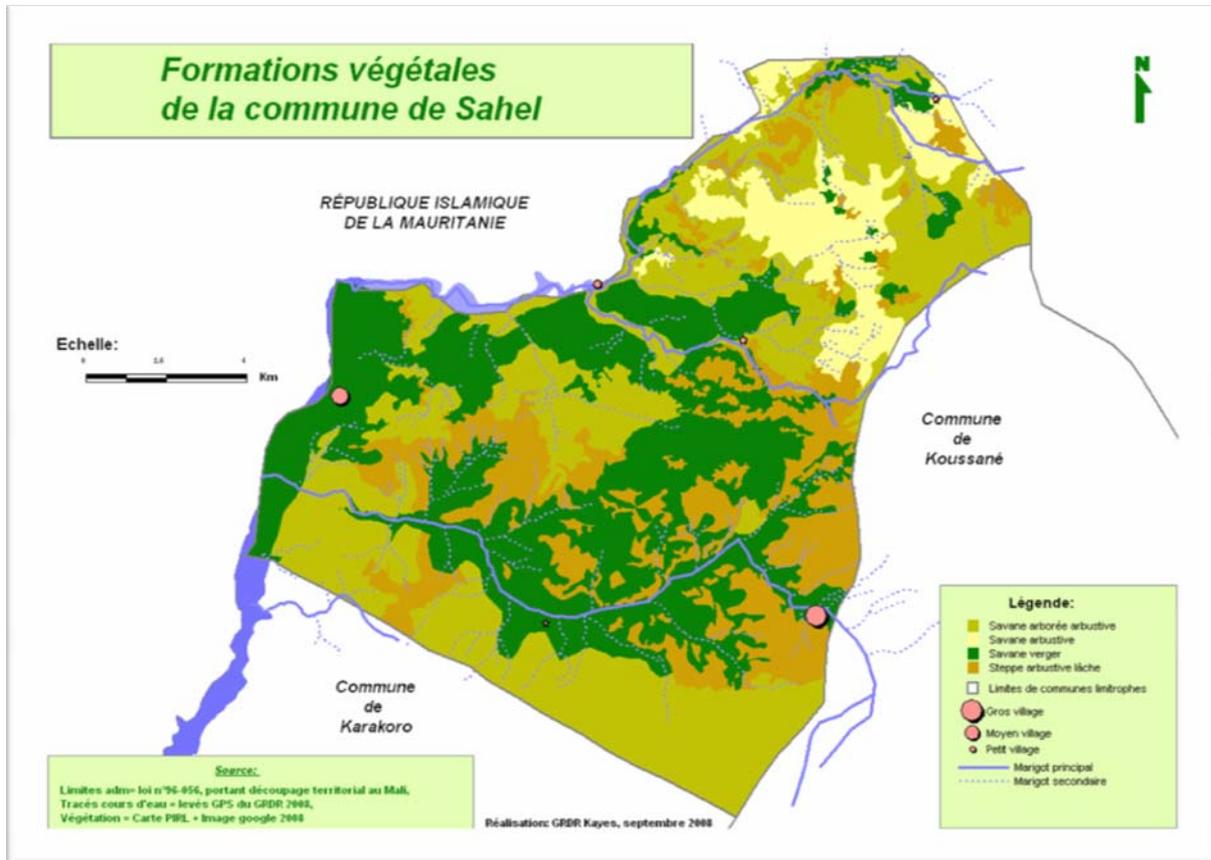
Le Tafara kô, il prend sa source à l'est du village de Tafara dans la partie septentrionale de la commune. Ainsi, il traverse le territoire communal du nord vers le nord ouest pour prendre le nom de Frontier kholé à Bilkoïté. Il se jette dans le Karakoro à l'ouest

Végétation

La végétation de la commune est de type savane arborée très pauvre et dégradée par l'action anthropique et des agressions diverses. Elle est composée de baobab (*Andasonia digitata*), de gommiers (*Acacia Sénégal*), de balanites *aegyptica*, de jujubiers et surtout de rôniers (*Borassus aethiopicum*) qui est en voie de disparition et de doumiers (*Prosopis africana*) qui longent les cours d'eau.

Pendant la saison hivernale, la strate herbacée qui est plus ou moins dense par endroit disparaît par la combinaison de plusieurs facteurs dégradants pendant la saison.

En somme, la nature connaît une forte dégradation due aux actions anthropiques et les dégâts des animaux. Les feux de brousse, les défrichements anarchiques et la coupe abusive du bois vert sont



1.2 CADRE ADMINISTRATIF

Evolution administrative :

La commune Rurale du Sahel relève administrativement de l'ex arrondissement d'Aourou créée en 1968. Par la loi N°96059/AN-RM du 04 novembre 1996 portant création des communes, cet ex arrondissement a été divisé en trois (03) communes dont Sahel qui regroupe six (06) villages administratifs qui sont Bafarara, Nagara, Bilkoité, Selifely, Séoundé et Tafara.

La commune est dirigée par un conseil communal qui élit en son sein le Maire qui est le premier responsable administratif au niveau de la commune.

Dynamiques locales de développement

- **Services déconcentrés de l'Etat :**

La commune du Sahel abrite quelques services techniques et administratifs dont :

- Le Service de l'Agriculture;
- Le Service de la Conservation de la Nature;
- Le service Elevage;
- La Direction Régionale de la santé;
- Le Centre D'Animation Pédagogique;
- La Brigade Territoriale de Gendarmerie;
- La Direction Régionale de la Police;
- La Direction Régionale de la Garde Nationale
- La Direction Régionale de la Douane
- L'armée malienne (basée à Bafarara)

Il faut noter que La Brigade Territoriale de Gendarmerie, la Direction Régionale de la Police, la Direction Régionale de la Douane ont leurs représentants basés au chef lieu de la sous-préfecture et qui supervisent la commune par des missions ponctuelles.

En plus des services techniques et administratifs installés dans la commune, on peut citer entre autres, les partenaires au développement qui œuvrent dans différents domaines d'activités

Tableau N°1 : Liste des partenaires au développement et leur domaine d'intervention

Nom et types des Partenaires	Date d'introduction	Domaine d'activités
Ville de Saint Denis	-	Santé
Ville de Saint Astier	-	Maraîchage
ASEPT-France	1985	Appui en matériel de santé et école
Gidimakan jikké	1987	maraîchage, formation, sensibilisation ; route
ANICT	2002	Construction de bâtiments administratifs, équipement de bureau et salle de classe
Gidimakan jikké	2003	Creusement de puits
Kondo jigima	2005	micro finance
AOPP	2006	Moulin communautaire
PASECA	2007	micro finance
PADEC	2008	micro finance, maraîchage
ARCODEV	2008	Maraîchage
GRDR	2008	Agriculture, élevage, maraîchage, environnement, renforcement des capacités
Association des migrants en France		Appui infrastructure publique et financier

Les acteurs locaux de développement

Dans la commune de Sahel, plusieurs associations œuvrent pour le développement socio-économique et culturel de leur localité. A part les groupements féminins, bon nombre de ces associations fonctionnent timidement

Tableau 3 : Liste des associations villageoises :

Villages	Types	Date création	Adhérents	Activités principales	Réalisations concrètes
Bilkoité	Association des jeunes	1998	tous les jeunes	travail collectif	suivi et gestion du CSCOM
	Association des jeunes de Bilkoité	1990	120	Agriculture, travaux collectifs	Réalisation d'un jardin
	Association des femmes de Kerikafo "benkadi"	1995	110	cotisation, maraîchage, fabrique de savon, commerce de condiments	
	Comité de gestion de l'eau	1998	12	gestion de l'eau	Recouvrement des factures
Bafarara	Association des jeunes kanoué Kafo	1994	200	Maraîchage, agriculture	Jardin collectif,
	Lemounou fédé	2004	270	Travaux collectif, agriculture	Equipement studio (camera, appareil photo)
	Comité de gestion des banques de céréales	2007	10	Achat et vente de céréales	Banque de céréales

Villages	Types	Date création	Adhérents	Activités principales	Réalisations concrètes
	céréales				
	Association des étrangers	2004	70	Sociale (entraide)	Fond de solidarité en place
	ASACO	1998	11	Gestion du CSCOM	
Tafara	Association des femmes (yakarou fédé)	1987	130	maraîchage, champ collectif	Jardin et transformation des produits
	Association des jeunes	1990	40	Travaux collectifs à but lucratif	Appui gratuit à la construction des Mosquées
	Comité de gestion des ressources	1990	4	Surveillance de la nature	Information des autorités sur les dégâts causés à la nature
	APE/CGS	2006	15	Gestion des problèmes scolaires	
Nagara	Association des femmes Guiké Fédé	1993	30	Petit commerce	
	Association des jeunes	1994	20	Prestation de service	Construction de la maison des jeunes
	Comité de gestion de la nature	1990	25	Surveillance du territoire villageois	

Villages	Types	Date création	Adhérents	Activités principales	Réalisations concrètes
Séoundé	Association des jeunes	2004	71	Système de crédit solidarité	
	Association des femmes	2002	50	maraîchage	
	Association pour le développement	2002	400	Lutte contre la désertification	Reboisement
Selifely	Association des jeunes	1992	400	maraîchage, travaux collectifs	
	Association des femmes (yakarou fédé)	1978	300	Jardinage,	Le jardin collectif, un moulin
	ASACO	1996	15	Gestion du CSCOM	
	Selifely jikké	1960	Tout le village	Recherche de financement	Château d'eau, Mosquée
	Comité de gestion de l'eau	1995	13	Gestion des points d'eau	Réalisation de bornes fontaines

Coopération décentralisée

La Commune du Sahel n'entretient pas de relations de jumelage avec d'autres communes en Europe ou en Amérique. Il faut noter tout de même des partenariats féconds entre la ville de saint de Denis, de Saint Astier dans les domaines de la santé et du maraîchage

CHAPITRE II : POPULATION

2.1 ETAT DE LA POPULATION

Historique du peuplement :

Les raisons du peuplement de la commune du Sahel sont variées et sont dominées par les Camara, les Gandega, les Diawara et les Bah.

Village Bafarara

Le village de Bafarara vient du mot soninké "Bafroye" qui est une espèce d'arbres très répandu dans le milieu. L'arbre ressemble beaucoup au baobab mais son écorce est rouge.

Il fut fondé par Bakarou Sidy Diawara accompagné de neuf familles en 1904. Le site a été découvert par un commerçant Maure qui aurait informé Bakary Sidy à Tissi (village situé non loin de Gory Goppela) de l'existence d'une zone favorable à l'agriculture avec abondance d'eau. Deux autres familles Soumaré avaient été informées par le même commerçant. Après une longue concertation les Diawara ont effectué le déplacement sans les femmes pour la prospection du lieu en 1904. Les neuf familles se sont installées définitivement à Bafarara en 1905.

Les itinéraires suivis par les populations ont été les suivantes : de Bambela point de départ, elles auraient gagné Tichy Gansoye (commune de Gory-Gopéla) puis Bafarara le site actuel.

Dix (18) chefs de village se sont succédé : Demba Makha Diawara (2 ans), Bakarou Sidy Diawara (4 ans), Samba Ségué Diawara (4 ans), Sambou Fadouma Diawara (4 ans), Ansoumane samba Diawara (15), Aly Bamby Diawara (9ans), Sidy Famo Diawara (2 ans), Bou Samba (9ans), Bakary Gagny (2 ans), Sambou Dioumou (1an), Soulé Samba (15ans), Koly Diambéré (6ans), Makan Maro (7ans), Biry Silly Masta (4ans), Sindé dit Ansoumane (2ans), Sidy dit Aly Salouru du 15 Août 2002 à nos jours.

Village de Selifely

Etymologiquement, Selifely est un mot "Souweye min ilme" qui signifie "un peu d'eau". Le village de Selifely fut fondé par les Diawara et les Soumaré en 1906. Le fondateur fut Mohamed Aly Diawara qui fut le 1er chef de village. Après sa mort la population est allée chercher Kassa Bongo Diawara qui était installé à Sambawosy pour devenir chef de village. Les habitants sont originaires de Bambela (commune de Bangassi). Ce sont les Maures qui ont indiqué le site aux habitants comme zone abondante en eau potable (proximité du cours d'eau Karakoro). Les autres notables du village sont les Gandega, Yattera et Soumaré.

Il faut noter cependant qu'en 1932 un conflit s'est éclaté entre les nobles et les captifs et a eu pour conséquence le déplacement des captifs vers Bangassi.

Le village de Selifely a connu dix sept (17) chefs de villages à savoir : Kassa Bonko Diawara de 1906 à 1910, Komo Demba Soumaré, Mamadou ouleye Diawara, Samba Sidy Diawara, Mallé Komo Soumaré, Aly Taba Diawara, Aly Bakary Diawara, Galadio Gaye Gandega, Demba Diadié Diawara, Kalifa Banko Diawara, Moussa Aly Diawara, Sidy Gaye Gandega, Almamy Bidia Soumaré, Makan Aly Diawara, Wangui Demba Diawara, Gakoura Diawara.

Village de Nagara :

Nagara signifie en langue maure « Nagar » qui veut dire centre ou milieu.

Le village de Nagara fut fondé par Samba Camara en 1904. Il a quitté Aourou pour s'installer dans un Hameau (Dembadjara) à la recherche de la bonne terre de culture et d'eau. Un an plus tard il s'installa sur le nouveau site de Nagara. Dans son déplacement il a été toujours accompagné par les Fofana. Six chefs de village se sont succédé à Nagara à savoir : Samba koudeidji Camara, Gaye Farba Camara, Galadio Camara, El hadji Silly Camara, Moriké Camara, Samba Moriké Camara de 2001 à nos jours.

Village de Bilkoité :

Le mot Bilkoité est un mot maure "Bil=herbe et Koité=à côté" qui signifie rester à côté de l'herbe.

Le premier fondateur du village est Diaguily Gaye Gandega en 1900 accompagné de Diabé Tokonté Sacko. Ils quittèrent Serenaty (Commune de Djélébou) puis vinrent s'installer à Kadio (un hameau de culture situé entre Selifely et Bilkoité), ensuite ils partirent à Diaguily derrière Séoundé et de là ils vinrent s'installer définitivement à Bilkoité.

Les motifs de leur déplacement sont la recherche des terres fertiles, le fondateur du village a dit en ce terme : je reste à côté de cet herbe qui est dans la mare (Bilkoité).

Trois chefs de village se sont succédé :

1er Sien YELY, 2ème Samba Nayé, 3ème Sikandé Diaby Yely, 4ème Gaye Ahada, 5ème Dembada Hada, 6ème Yakida Haba, 7ème Dembada Hada, 8ème Seïfo Lamoudo, 9ème -----, 10ème -----11ème -----12ème -----13 Diaby Lamoudo.

Le mode de succession est patriarcal (père à père).

Village de Séoundé :

Littéralement, Séoundé signifie " source d'eau". Il fut fondé en 1952 suite à la découverte d'un pâturage abondant qui aurait été apprécié par les fondateurs.

Il serait venu de Tambacounda (Marsa) au Sénégal pour un village Mauritanien dont le nom n'a pas été donné ensuite à Loudey (RIM) pour s'installer à Séoundé.

Mody Malla Bâh a été le 1er chef de village et à régné de 1952 à 1966, suivi de Gouby Mody Bâh de 1966 à 2001 et Hamady Gouby Bâh de 2001 à nos jours.

Village de Tafara :

Etymologiquement, Tafara vient du mot maure "Tafark" qui signifie "finir". Le village fut créé en 1910 après avoir quitté Aïté (commune de Karakoro). En juin 1961, le village a été divisé en deux parties : une partie est restée au Mali et l'autre est allée en Mauritanie. Cette division est survenue à la suite d'un conflit interne.

2 les Evénements

- Comme toute autre communauté ; la population de la commune du Sahel a connue des événements tant heureux que malheureux qui restent gravés encore dans la mémoire des vieilles personnes.
- Ainsi nous pouvons retenir entre autres les événements suivants :
- Sécheresses de 1968, 1972, 1973, 1984, 1985 et 2006
- la crise acridienne de 2004
- Inondation de 2003 à Bafarara (plus de 50 maisons tombées)
- la division du village de Tafara en 1961 une partie est partie en Mauritanie et l'autre partie est restée au Mali.
- En 1962 le vol d'animaux de Tafara effectué par la partie Mauritanienne a entraîné une fusillade où il y a eu mort d'hommes
- En 1947 tout le village de Bafarara a été brûlé
- La commune du Sahel a payé un lourd tribut au conflit Sénégal - Mauritanie qui a éclaté en 1988. Ainsi en 1988 Tafara a été occupé par les forces Mauritaniennes, avec un déplacement de la population de Séoundé et enlèvement de plus de 500 têtes de bétail en 1989.
- Bafarara et Tafara ont enregistré l'enlèvement de plus de 1000 têtes de bétail en et de bergers en 1989 (deux bergers ont été tués).
- retrait par la force des champs de culture de Tafara par les Mauritaniens
- en 2001 un paysan de Bilkoité a été enlevé dans sa rizière par les forestiers et libéré sous une rançon de 350.000FCFA.
- en 2003 un sous préfet de la Mauritanie et ses gardes ont fait brouter le champ de riz mûr d'un paysan par les animaux, sous le choc le paysan a succombé (la sous préfecture est située à 9km500 de Bilkoité).
- Deux frères de Bafarara ont été emprisonnés à Nouakchott à cause du fauchage de paille sur le territoire Mauritanien (l'un d'entre eux est mort).
- Création de l'école de Bafarara en 1961.
- Création du poste militaire à Bafarara en 1983.
- Création d'un camp civique (Centre d'Apprentissage Rural) à Tafara en 1968.
- 1976 creusements du 1er puits à grand diamètre à Séoundé et distribution gratuite de céréale en 1974
- 1986 mises en place d'une banque de céréales à Nagara par la Fondation Stromme

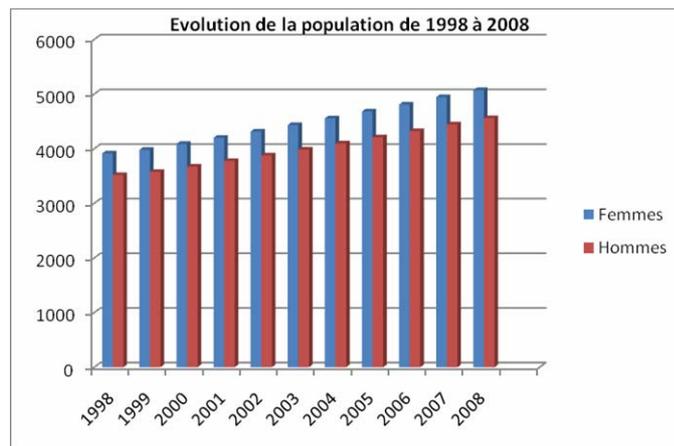
Evolution de la population de la commune :

Selon les perspectives de la Population de 2008, la commune du Sahel compte 9630 habitants soit 4559 hommes et 5072 femmes. En 1998, elle comptait 7432 habitants dont 3518 hommes et 3914 femmes. Les femmes constituent 52,66% de la population totale.

Tableau 4 : Evolution de la population par sexe de 1998 à 2008 dans la commune rurale de Sahel.

Année	Femmes	Hommes	Population totale
1998	3914	3518	7432
1999	3977	3574	7551
2000	4087	3673	7760
2001	4199	3774	7973
2002	4314	3878	8191
2003	4433	3984	8417
2004	4556	4095	8651
2005	4681	4207	8888
2006	4808	4321	9129
2007	4944	4443	9387
2008	5072	4559	9630

Source : Perspective de la population 1999 -2024 DRPS Kayes 2008



Source : GRDR Kayes 2008

Selon les perspectives de la population 1999 – 2024, si cette tendance se poursuit, la population de la commune du Sahel serait de 15014 habitants en 2024 soit 7107 hommes et 7907 femmes.

Structure par âge et par sexe de la population

L'analyse de la structure par âge de la population du Sahel laisse apparaître une jeunesse de la population communale. Entre 5-14ans, le nombre d'hommes est le plus élevé.

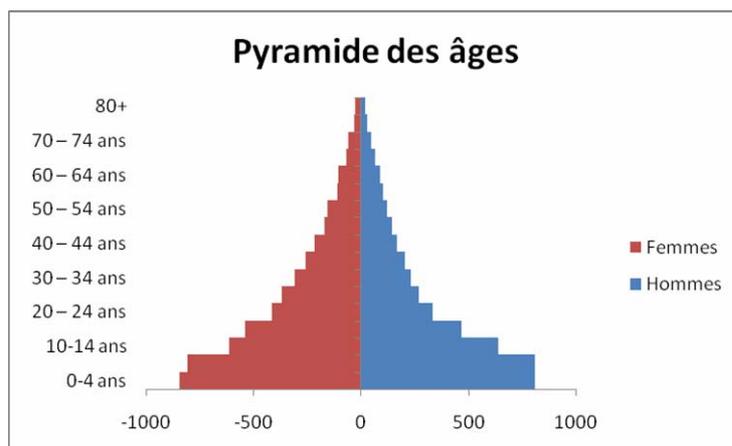
Mais à partir de 15-19 ans la tendance se renverse en faveur des femmes et se poursuit jusqu'à la tranche d'âge de 75-79 où l'égalité s'établit, mais à 80 ans et au-delà la proportion des femmes est plus élevée.

Il faut retenir qu'au Mali les femmes ont une espérance de vie plus élevée que celle des hommes (64,65 ans pour les femmes contre 61,21 ans pour les hommes).

Tableau 5 : Répartition de la population résidente par tranche d'âge en 2008

Age	Population par âge en 2008		
	Hommes	Femmes	Total
0-4 ans	810	842	1652
5-9 ans	809	805	1614
10-14 ans	639	610	1249
15 – 19 ans	469	537	1006
20 – 24 ans	333	414	747
25 – 29 ans	268	367	635
30 – 34 ans	231	308	539
35 – 39 ans	206	256	462
40 – 44 ans	168	213	381
45 - 49 ans	144	168	312
50 – 54 ans	124	157	281
55 – 59 ans	102	109	211
60 – 64 ans	89	106	195
65 – 69 ans	65	68	133
70 – 74 ans	49	57	106
75 – 79 ans	31	30	61
80+	22	26	48

Source : Perspective de la population 1999 -2024 DRPS Kayes 2008



Sources : Perspective de la population 1999 -2024 DRPS

La structure par âge de la population communale en 2008 laisse apparaître une faiblesse des effectifs du 3ème âge. Les tranches d'âge (65-69, 70-74 et 75-79 ans) ne représentent que 3,11% des effectifs de la commune. A 80 ans et +, le nombre des personnes âgées diminuent sensiblement.

Population active

La population active (15-55 ans) est importante. En 2008, la population active de la commune est de 4363 personnes, soit 45,30% de la population totale. Cette proportion serait beaucoup plus importante si elle devait s'étendre à tous ceux qui ont au moins de 10 ans.

2.2 MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Il n'existe pas de données statistiques au niveau communal sur le taux de natalité ; mortalité et de morbidité. Seulement les données régionales sont disponibles. Ainsi en 2001 le taux de natalité de la région de Kayes était de 34,06% contre un taux de mortalité de 10,04%. Le taux de croissance démographique est de 2,9%. La région de Kayes étant une zone de forte migration ; en intégrant ce facteur le taux de croissance devient 2,3%.

Migrations :

La commune du Sahel est une zone de forte migration occasionnée par les crises successives des sécheresses et la paupérisation de la population.

Le nombre de migrants est de 1137 soit 11,80% de la population totale. Les pays de destination sont : la France, l'Espagne, la République de Côte d'Ivoire, les pays de l'Afrique Centrale, la République Islamique de la Mauritanie, le Sénégal et les Etats Unis d'Amérique.

L'apport de ces migrants est d'une importance capitale dans la vie socio –économique de la population de cette commune. Les besoins alimentaires, sanitaires et financiers

sont couverts par les migrants pour bon nombre de familles. Aussi, les investissements collectifs (construction des salles de classe, adduction d'eau, mosquée etc.) sont réalisés par l'association des migrants dans beaucoup de villages de la commune et les participations financières aux actions de développement de la commune. Ainsi les jeunes sont tous tentés à emprunter le chemin des aînés au vue des réalisations faites par ceux-ci sans mesurer les conséquences.

Malgré ces immenses apports, la migration a des effets négatifs sur le développement de la commune. On peut noter entre autres l'insuffisance de bras valides comme en témoigne l'existence de nombreux navettanes ou ouvriers dans les familles pour assurer la main d'œuvre domestique (par exemple en 2007 il y avait 330 ouvriers dans le seul village de Bafarara), une dépendance forte de la population à l'extérieur entraînant l'absence de toute initiative de créativité et le désintéressement de la jeunesse par rapport aux actions de développement.

Tableau 6 : Réalisation des migrants

Villages	Types de réalisation	Quantité	Années de réalisations
Nagara	Mosquée (01)	1993	collective
	Une école (01)	1993	-II-
	Un centre de santé	En cour	-II-
Tafara	Mosquée	1997	-II-
	Entretien de pompe	annuel	-II-
Bilkoité	Une Mosquée	2007	-II-
	Une Banque de céréale	1993	-II-
	Puits à grand diamètre(02)	1997	-II-
Bafarara	Mosquée(07)	1987	-II-
	CSCOM	1996	
	Clôture du 1er cycle	1999	
	Puits à grand diamètre	1982	
	coopérative	1998	
Selifely	Moulin (01)	1995	-II-
	Mosquée (03)	2007	-II-
	CSCOM	1994	-II-
	Salle de classe(06)	1994	-II-
	Château d'eau	1994	-II-
	Puits à grand diamètre (04)	1994	-II-

Source : Enquête villageoises GRDR Kayes 2008

Malgré ces immenses apports, la migration a des effets négatifs sur le développement de la commune. On peut noter entre autres l'insuffisance de bras valide (les navetanes) assurent la main d'œuvre domestique dans la plupart des familles, bien qu'il n'y ait pas de statistique fiable à ce niveau), une dépendance forte de la population à l'extérieur entraînant l'absence de toute initiative de créativité et le désintéressement de la jeunesse par rapport aux actions de développement.

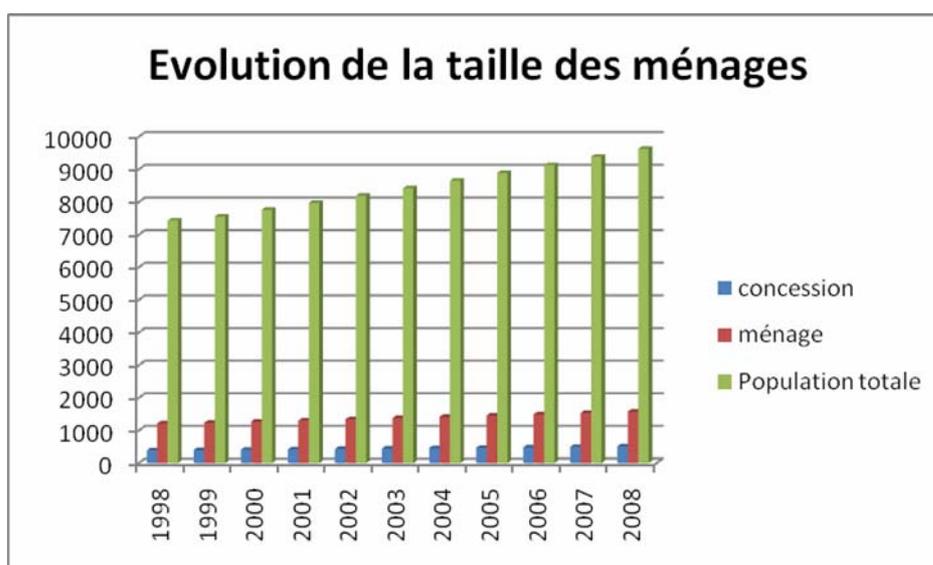
2.3 MENAGES

Taille des ménages

Tableau : 7 Répartition de la population entre les ménages et concessions

Année	concession	ménage	Population totale
1998	393	1217	7432
1999	399	1237	7551
2000	410	1271	7760
2001	422	1306	7973
2002	433	1341	8191
2003	445	1378	8417
2004	457	1417	8651
2005	470	1455	8888
2006	483	1495	9129
2007	496	1537	9387
2008	509	1577	9630

Source : Perspective de la population 1999 -2024 DRPS Kayes 2008



En 1998, les 7432 habitants de la commune du Sahel étaient répartis entre 1217 ménages et 393 concessions. La taille moyenne d'un ménage était alors de 6,10 personnes. En 2008 ce chiffre reste sans changement, mais on constate une augmentation du nombre de ménage et de concessions.

Ethnies

Il n'existe pas de données sur les différents groupes ethniques, mais nous pouvons affirmer que la commune du Sahel est majoritairement peuplée de soninkés. La répartition ethnique donne le chiffre suivant : 95% soninké ; 4% Peulh ; 1% Maure. (Source : DNSI : Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 1998)

Religions

La religion musulmane est la seule religion pratiquée dans la commune de Sahel en témoigne les nombreuses mosquées dans les villages et l'existence des Medersas.

Habitat :

- Types d'habitat

L'habitat est dominé par des constructions de type traditionnel en banco simple ou amélioré avec des toitures en terrasse. Actuellement on assiste à une amélioration progressive de l'habitat, aussi bien au niveau de la nature des murs que de la toiture. Les toitures sont généralement en tôle ou en terrasse. Les grosses infrastructures publiques et/ou communautaires sont réalisées en dur.

- Matériaux utilisés dans la construction

Le banco est le matériau de construction le plus couramment utilisé. Il est partout disponible et ne coûte presque rien. Depuis un certain temps, on assiste de plus en plus à une utilisation intense du ciment. Malgré la cherté des prix du ciment (120 000 FCFA la tonne) et le coût de transport élevé suite à l'enclavement de la commune, la tendance générale va vers l'utilisation de ce produit pour la construction. Cet état de fait est favorisé par l'apport des migrants. Malgré la percée significative du ciment, le banco reste encore dominant.

- Source d'éclairage

La principale source d'énergie est la lampe tempête. Actuellement l'énergie solaire est utilisée par la majeure partie des ménages pour l'éclairage domestique et le

fonctionnement d'appareils divers. Quelques rares ménages utilisent également des groupes électrogènes.

Les bâtiments publics tels que le dispensaire fonctionnent à partir des panneaux solaires.

Mode d'approvisionnement en eau

La source principale d'approvisionnement en eau demeure, l'adduction d'eau, les puits à grand diamètre et les forages équipés de pompes mécaniques. Pour des raisons d'habitude et la mauvaise répartition spatiale des points d'eau aménagés font que beaucoup consomment l'eau des puisards de qualité douteuse.

L'adduction d'eau potable :

La commune dispose d'un système d'adduction d'eau potable dans le village de Selifely. Ce potentiel a été réalisé depuis 2003 et compte 15 bornes fontaines toutes fonctionnelles et plusieurs branchements familiaux. Il faut également signaler qu'il ressort des priorités du PADEC (Programme d'Appui au Développement Communautaire la réalisation d'un autre système d'adduction d'eau potable dans le village de Bafarara.

Les forages : 16 forages ont été enregistrés dans la communes, mais 8 sont non fonctionnel.

Les puits à grand diamètre : Ils sont les plus nombreux dans la communes (25 au total dont 2 non fonctionnels)

Les puisards : l'insuffisance d'infrastructures en eau dans la commune a entraîné cette pratique de creuser des trous dans les lits mineurs des marigots pour accéder à l'eau. Ces puisards sont localisés pour la plupart des cas à proximité des villages ou dans les zones d'abreuvement

Tableau 8 : Répartition des points d'eau et leurs états de lieux par village

Villages	Réseau d'eau potable			Forages		Puits à grand diamètre	
	Année de réalisation	Nombre de bornes	Etat	F	NF	F	NF
Bafarara					3	5	0
Tafara				2	0	0	0
Bilkoité				2	0	5	1
Selifely	2003	15	bon	1	2	7	0
Nagara				1	1	2	0
Séoundé				2	2	4	1
Total		15		8	8	23	2

NB : F : Fonctionnel / NF : Non Fonctionnel
Source : Enquête monographique mai 2008, GRDR

Comme le tableau de répartition des points d'eau l'indique, il y a une insuffisance d'eau potable dans la commune du Sahel. Sur les 56 points d'eau recensés à travers la commune, 8 forages et 02 puits à grand diamètre ne sont pas fonctionnels. Les 46 autres points d'eau et en plus des grands puits traditionnels creusés dans les familles et les puisards assurent durant toute l'année, l'alimentation de la population communale en eau.

Il faut signaler l'existence du comité de gestion de l'eau dans le village de Selifely, qui a pour tâche essentielle la récupération et la gestion des cotisations des abonnés. Les frais d'entretien sont payés sur ces recettes

Les difficultés d'accès à l'eau : malgré l'existence de quelques points d'eau potables, des problèmes d'approvisionnement en eau de la population demeurent entier ajouter les villages les plus touchés. On peut citer entre autres : l'insuffisance d'infrastructures d'eau potable et le goût salé de l'eau.

Assainissement

La grande partie de la population communale dispose des latrines au niveau des concessions. Les latrines sont faites soit en banco, soit en dur et sont bien entretenues régulièrement par les femmes. Les latrines sont de type traditionnel avec fosse.

Il faut noter l'existence des salons dans les toilettes qui sont souvent utilisées par les femmes comme cuisine ou dortoir en période chaude.

Au niveau de la commune l'essentiel des ordures ménagères sont entreposées sur les tas d'immondices et dans les devantures des concessions et sont souvent utilisés comme barrières aux eaux de ruissellement.

Quant aux eaux usées, elles sont versées dans les rues qui sont source de prolifération des moustiques

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

L'analyse de l'organisation sociale sera basée sur le mode de transmission de la chefferie au niveau des différents villages et pouvoir politique moderne. Dans ce chapitre les interdits et les coutumes seront traités.

3. 1 STRUCTURATION DE LA SOCIETE

La société est fortement hiérarchisée dans la commune du Sahel. On y distingue différentes classes qui sont : les nobles (hoorés), les hommes de caste (Namaxala) qui regroupent les griots, les forgerons et les esclaves.

Dans cette société telle que structurée un noble ne peut prétendre se marier avec une caste et vice versa. Ces hommes de caste jouent un rôle de médiation et d'animation au sein de la communauté.

3.2 COUTUMES ET INTERDITS

La commune du Sahel à l'instar des autres sociétés traditionnelles de Guidimakhan, organise des manifestations culturelles lors des mariages.

Les interdits de la commune se confondent plus ou moins à ceux de l'islam.

Il y a respect le respect strict des règles de la hiérarchie sociale et de la division de la société en classe (nobles, esclaves et hommes de caste)

3.3 POUVOIR TRADITIONNEL

La chefferie se transmet du côté des pères ou du fils le plus âgé des familles fondatrices et cela varie d'un village à un autre.

A Bafarara, Selifely, la chefferie est gardée par les Diawara et le plus âgé devient chef de village qu'il soit père ou fils, à Bilkoté la chefferie est gardée par les Gandega, à Nagara ce sont les Camara Dembahawa qui détiennent le pouvoir et cela de façon patrilinéaire, par contre à Séoundé la chefferie appartient aux Bah et c'est le fils aîné qui remplace le chef de village à sa mort.

Traditionnellement, le pouvoir est dirigé par un chef de village appelé « Debegume » assisté des conseillers qui sont les garants du respect des coutumes et régulateurs de l'ordre social.

Les grandes réconciliations reviennent aux hommes de castes.

La sécurité et le maintien de l'ordre social reviennent aux Chefs de village et aux Conseillers.

3.4 POUVOIR POLITIQUE MODERNE

Suite à la décentralisation effective en 1997, l'ex arrondissement d'Aourou a été éclaté en trois (03) communes (Djélébou, Karakoro et Sahel).

Le village Bafarara est le chef lieu de commune. La commune est dirigée par un conseil communal qui élit en son sein un Maire.

Les différents partis politiques tels que l'ADEMA, le RPM, le CNID, le PARENA et l'URD sont présents dans la commune

3.5 PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE

A l'instar des sociétés traditionnelles africaines, la femme dans la Commune de Sahel joue un rôle important dans l'équilibre social et économique des familles.

Cependant elle demeure le pilier central de la famille. Elle est chargée du ramassage et de la cueillette des produits agricoles et naturels et participe aux travaux champêtres.

Ces corvées ne permettent pas à la femme soninké de s'occuper d'autres activités telles que l'alphabétisation, les activités génératrices de revenus etc...

Les femmes sont peu ou pas représentées dans les instances de décisions au niveau village et ou communal. Cela peut s'expliquer par les pesanteurs socioculturelles qui pèsent encore sur les femmes soninkés.

Dans le temps, les femmes étaient organisées en tons villageois suivant les groupes d'âge. L'objectif principal était l'entraide, la réalisation des travaux champêtres ou la participation aux travaux nécessitant une forte main d'œuvre. Les prestations étaient rémunérées soit en nature soit en espèce.

Aujourd'hui, ces organisations au nombre de six (06) ont évolué vers des associations bien structurées à but lucratif et social, qui servent d'interface entre leurs membres et les partenaires.

Les ressources de ces organisations proviennent pour la plupart des cotisations, des droits d'adhésion et aussi des revenus des activités de maraîchage.

CHAPITRE IV : ACTIVITES ECONOMIQUES

4.1 AGRICULTURE

L'agriculture est la principale activité de la population de la commune du Sahel. Elle occupe le quasi totalité des populations qui sont avant tout des cultivateurs de céréales. Les cultures sont très souvent tributaires de la pluviométrie et l'agriculture demeure extensive liée au faible niveau d'équipement et d'encadrement des producteurs.

Terres agricoles

Des bas fonds exploitables nombreux, riches, mais menacés par l'ensablement.

La pratique de l'activité agricole est faite sur des terres situées sur les plaines et dans les bas fonds. Celles situées sur les plaines sont soumises à une forte érosion diminuant ainsi les espaces cultureux comme en témoigne les courtes durées des jachères.

Les bas-fonds exploitables sont nombreux et riches mais sont menacées par l'ensablement.

La gestion de l'espace agraire est laissée à l'initiative des chefs de village assistés des conseillers et de quelques propriétaires terriens.

L'accès à la terre se fait selon les droits coutumiers qui diffèrent d'un village à un autre.

A Bafarara comme dans les autres villages de commune, la terre est prêtée aux étrangers moyennant les 10% de la production. Cette caution est payée en guise de reconnaissance de l'appartenance de terre aux propriétaires. Avec les autochtones la terre est attribuée soit gratuitement, soit par prêt.

Les femmes ont un droit d'exploitation des terres sans en être propriétaire.

Système de culture

Il existe principalement deux périodes de culture dans la commune du Sahel. Une saison hivernale dominée par les cultures de sorgho, d'arachide, de niébé et de maïs. Le Riz de bas fond est cultivé surtout par les femmes sur des petites superficies. En année de bonne pluviométrie les populations riveraines de Karakoro pratiquent la culture de

décru avec des variétés de cycle court de maïs, de sorgho, d'arachide et surtout de niébé dont les rendements dépassent souvent les cultures hivernales.

Aussi bien sur le plan de production que des superficies, le sorgho est la céréale la plus importante. Cela se justifie par le fait qu'il constitue l'aliment de base des populations de la commune. En effet, la farine du sorgho sert à la préparation du couscous qui est le principal plat des soninkés surtout la nuit.

La rotation des cultures est très peu utilisée, c'est la monoculture qui est la plus pratiquée par les agriculteurs, c'est-à-dire sorgho sur sorgho, Maïs sur Maïs etc.

Le faible niveau des techniques culturales est lié à l'insuffisance de matériels agricoles (charrue et houe seulement utilisés dans les exploitations) et du faible niveau d'encadrement des producteurs. Le semis combiné au labour est très répandu dans la zone (méconnaissance du semoir).

D'après les acteurs de ce secteur le niveau de production est en baisse d'année en année. A cause de l'absence de statistiques fiables dans ce secteur les indicateurs chiffrés ne sauraient être obtenus.

Dans le cadre de la gestion de la fertilité des sols, les paysans utilisent le fumier non décomposé (disponible en grande quantité) comme fertilisant organique, l'engrais n'est pratiquement pas ou peu utilisé dans la commune.

Les anciens parcs sont utilisés pour la culture du Maïs cultivé dans les champs de case par 80% des producteurs ; par contre le transport du fumier dans les champs est très limité à cause de leur éloignement.

Quelques mesures de conservation de sols sont initiées sans technicité à savoir : les haies vives, les lignes en cailloux, les barrières (sacs remplis de sable dans les rigoles).

Structures d'encadrement

Le service d'agriculture est la principale structure chargée de la formation et de l'encadrement du monde rural au niveau de la commune. A côté de cette structure étatique existent d'autres partenaires comme le PADEC, l'ARCODEV et le GRDR qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'appui à la sécurité alimentaire dans les trois communes du Sahel.

D'autres partenaires non moins importantes (AOPP, Chambre d'agriculture régionale), appuient quelques organisations paysannes de la commune dans le cadre de la formation des producteurs.

Potentialités et contraintes de l'agriculture

Potentialités	Contraintes
<p>Disponibilité de terres agricoles récupérables</p> <p>Possibilité d'une double culture (hivernale et décrue)</p> <p>Existence de bas fonds aménageables</p> <p>Abondance de fumure organique</p> <p>Disponibilité en grand nombre de bœufs de labour</p>	<p>Insuffisance pluviométrique</p> <p>Dégradation prononcée des terres agricoles par l'eau et le vent,</p> <p>Divagation des animaux surtout des chameaux venant de la Mauritanie (transhumance incontrôlée)</p> <p>Insuffisance de matériels agricoles</p> <p>Présence de beaucoup de déprédateurs (oiseaux granivores, insectes nuisibles, termites et autres champignons)</p> <p>Faible niveau d'encadrement</p>

4.2 MARAICHAGE

L'activité maraîchère est plus ou moins développée dans la commune. Elle est surtout pratiquée de façon traditionnelle, bien qu'il y ait un début d'amélioration au niveau technique.

Au niveau de chaque village, il existe des jardins individuels d'une superficie moyenne de 100m² exploités en majorité par les femmes. C'est à Selifely où un périmètre maraîcher d'un hectare et demi est exploité collectivement par l'association des femmes du village. Il y a des associations féminines dans la commune qui œuvrent dans le domaine du maraîchage avec des moyens limités.

Ces associations féminines sont accompagnées par des partenaires au développement tels le PADEC, l'ARCODEV, le GRDR, la ville de Saint Astier en matière d'appui structurel et technique.

Pratiquement toutes les spéculations maraîchères sont produites à savoir : la laitue, la tomate, le chou, le gombo, l'oignon, carotte, pomme de terre, amarante et surtout le niébé feuille.

Les fertilisants organiques utilisés dans les périmètres maraîchers sont constitués par des fumiers provenant des parcs de bovins, ovins, caprins et asins. Les moyens d'exhaures pour l'arrosage restent manuels avec des arrosoirs peu commodes (sceau et petitealebasse). La plupart des exploitantes utilisent les moustiquaires pour protéger les cultures des attaques des insectes très nombreux.

Il existent d'autres jardins individuels clôturé en haie morte partout dans les villages de la commune.

Tableau N° : Etat des lieux des périmètres maraîchers féminins de la commune

Périmètres féminins Villageois	Nature de la clôture	Superficie (ha)	Puits	Moyen d'exhaure
Sélifeli	grillage	1,5	Puits à grand diamètre	Manuel
Bilkoité	Haie morte	0,5	Puits en mauvais état	

Potentialités et contraintes du maraîchage

Potentialités	Contraintes
<p>Disponibilité de terres favorables à l'action</p> <p>Disponibilité de fertilisants organique en quantité et en qualité</p> <p>Existence d'associations féminines dynamiques évoluant dans le domaine</p>	<p>Divagation des animaux surtout des chameaux,</p> <p>Absence de déboucher (pas de foire dans la commune)</p> <p>Insuffisance d'eau et de moyen d'exhaure adéquat</p> <p>Manque de matériel de maraîchage</p>

Présence de partenaires accompagnateur des acteurs locaux	Faible niveau d'encadrement Méconnaissance des techniques de conservation des produits
---	---

4.3 GESTION DES PRODUITS AGRICOLES :

L'autosuffisance alimentaire reste l'objectif primordial de l'activité agricole dans cette commune. De ce fait les produits issus des principales cultures sont destinés à l'autoconsommation à plus de 95% ; les 5% autres sont destinés à la commercialisation qui se fait sur place entre les commerçants de la place et les femmes surtout au moment de la récolte pour faire face aux petits besoins.

Des échanges en nature se passent également entre les peulhs et les agriculteurs (lait ou beurre contre céréale). Les excédents de production sont rares au sein des exploitations compte tenu de l'insuffisance et de l'irrégularité de la pluie de la zone. Les déficits de production céréalière sont gérés par l'achat du complément soit à Kayes ; soit dans les banques de céréales ou dans les boutiques sur place en fonction des moyens dont disposent les exploitations. A ce niveau les migrants jouent un rôle très important dans l'appui aux familles pour assurer la sécurité alimentaire.

De façon générale la période de soudure se situe entre juillet et septembre et cette période coïncide avec l'inaccessibilité de la commune.

Les produits agricoles qui font l'objet d'une commercialisation intense sont : le niébé ; courge ; pastèque et les produits maraîchers.

Par rapport au système de stockage des récoltes, différentes techniques sont utilisées :

Pour les céréales, le sorgho est stocké en vrac en épi pour éviter les attaques d'insectes, par contre le Riz et le Maïs sont décortiqués et ensachés dans un sac.

L'arachide est stockée en coque soit en vrac dans les magasins, soit dans les sacs avec traitement insecticide (comprimé de phostoxin), le Niébé est décortiqué et conditionné dans les bidons de vingt litre et exposé au soleil sur les hangars.

Les sous produits de l'agriculture sont utilisés dans la plupart des cas comme fourrage pour les animaux. Il s'agit de fane d'arachide ; de tige de Niébé ; de Maïs et de Sorgho qui sont le plus souvent stockés sur les hangars construits à cet effet.

4.2 ELEVAGE

Zone d'élevage par excellence mais confrontée à des difficultés liées à la transhumance.

L'élevage est après l'agriculture la principale source de revenus (monétaires surtout) des populations. Tous les sédentaires sont des éleveurs potentiels. Dans la plupart des familles, on trouve quelques bêtes (petits ruminants, et volailles surtout).

La commune du Sahel est une zone d'élevage par excellence et est située dans la zone de transhumance, qui constitue un réel problème dans cette zone.

Effectifs du cheptel

Les bovins, ovins/caprins constituent la principale source de revenus des populations. C'est à ceux-ci qu'on a le plus recours pour les dépenses quotidiennes (santé, condiments, etc.).L'élevage de la volaille est limitée par la présence des maladies comme la maladie de New castel (qui décime chaque année la volaille) et les parasitoses internes et externes.

La majorité des éleveurs ignore les techniques de traitement des poules contre les maladies.

Les chiffres sur la taille du cheptel ne sont pas exhaustifs compte tenu des difficultés liées au recensement du cheptel au niveau de la population.

Le tableau suivant donne l'effectif du cheptel de la commune du Sahel.

Le tableau suivant donne une idée de l'effectif du cheptel de la commune de Karakoro. Les chiffres ne sont pas exhaustifs vu les difficultés pour les gens de déclarer leur cheptel :

Tableau N°9 Effectif du cheptel de la commune

Espèces	Taille du cheptel
Bovins	13470
Ovins	7000
Caprins	7980
Equins	920
Asins	2390
Volaille	7350

Source: Données enquêtes villageoises G R D R mai 2008

Les espèces élevées

Les **ovins** et caprins sont très importants dans la commune. Dans chaque famille, on rencontre au moins (10) dix à (20) vingt animaux.

Les **bovins** sont élevés par les agriculteurs qui deviennent du cout des agro- éleveurs sans distinction d'ethnie ou de sexe. Ces espèces sont surtout utilisées dans les travaux agricoles.

Les **Asins** sont surtout utilisés pour le transport et les labours avec charrue par attelage.

Après les récoltes, ils sont laissés à eux-mêmes dans la nature.

Les **Equins** sont surtout utilisés comme moyen de locomotion pour les différents déplacements des propriétaires

Différents types d'élevage

L'élevage extensif sédentaire : il concerne surtout les bovins, les petits ruminants, tous les animaux de trait et la volaille. Le gardiennage est familial et est l'activité des enfants. Cependant, lorsque les effectifs sont importants, ils sont confiés à un Peuhl, à ce moment, le gardiennage est salarié. Il faut noter que beaucoup de ces animaux sont laissés à eux-mêmes en divagation pendant la saison sèche.

L'embouche : elle consiste à stabiliser les animaux en un endroit où ils reçoivent une alimentation rationalisée et un suivi sanitaire rapproché. Cette technique est surtout pratiquée par les chefs de famille et quelques éleveurs et concerne surtout les ovins mâles qui sont le plus abattus lors des fêtes de Tabaski et de baptême. Les races maures et Bal Bal introduites font l'objet d'embouche également qu'elles soient mâles ou femelles.

La Transhumance : Elle concerne surtout les petits ruminants. Ainsi pendant la saison sèche ces animaux vont vers le sud à la recherche de nourriture et d'eau accompagné d'un berger où ils séjourneront jusqu'à la tombée des pluies (juin). Pendant l'hivernage les animaux retournent au Nord où les conditions hygrométriques sont les plus favorables à la santé des animaux.

Personnel et structures d'encadrement

Le service d'élevage est la principale structure d'encadrement dans la commune représenté par un agent de L'Etat qui est basé à Teichibé .Ce dispositif est renforcé par la présence d'un mandataire privé qui s'occupe aussi de la santé animale.

Dans la commune Du Sahel il n'y a pas d'organisation des éleveurs bien que le secteur soit promoteur, ce qui constitue une lacune dans ce secteur.

Infrastructures pastorales

Il existe deux pharmacies vétérinaires au niveau de la commune (Bafarara et Selifely) mais qui ne répondent pas aux normes exigées (absence de chaîne de froid indispensable pour les vaccins vivants).

Il y a aussi trois parcs de vaccination (Bafarara, Selifely, Nagara) et un puits pastoral à Bafarara.

Le service d'élevage assure la fourniture de certains produits pour le traitement des différentes pathologies.

Aussi la prolifération de médicaments frauduleux en provenance de la Mauritanie cause d'énormes problèmes aux éleveurs ignorant la qualité et les techniques de conservation de ces produits.

L'abreuvement des animaux est assuré par les cours d'eau temporaires qui s'assèchent pendant la saison sèche, et les puisards (saison sèche).

Ces points d'eau font l'objet de contamination par les animaux transhumants car les chameaux rentrent et restent pendant longtemps dans les points d'eau qui sont à majorité stagnante (souillure).

Ces points d'eau font l'objet de contamination par les animaux transhumants car les chameaux rentrent et restent pendant longtemps dans les points d'eau qui sont à majorité stagnante (souillure).

Il faut noter aussi l'existence deux parcs de vaccination à Souena –Toucouleur construit par la commune et à Téichibé.

Principales pathologies animales

La commune du Sahel est l'une des zones dont les animaux connaissent encore les pathologies telles que le Botulisme qui est dû à la pauvreté des pâturages surtout en période de soudure, les pestes bovines, la clavelée qui se manifeste par une éruption de bouton sur le corps des petits ruminants les pasteurelloses bovines, ovines, caprines et la maladie de New castel. A ces pathologies, il faut ajouter les parasitoses internes et externes, les maladies carencielles.

Parmi toutes ces affections, les plus courantes sont les parasitoses internes, les maladies carencielles. La lutte contre toutes ces pathologies est menée d'une part avec les antis helminthiques et d'autre part par la vaccination.

Alimentation du cheptel

L'alimentation des animaux est assurée en général par le pâturage naturel en hivernage et des résidus de récoltes en saison sèche.

L'état de dégradation de l'écosystème dans la commune a eu pour conséquence la diminution du couvert végétal. Cette situation est aggravée par la concentration des

animaux sur les pâturages (la transhumance) et crée un déficit de fourrage surtout en période de soudure (mars à juin).

Les éleveurs ne maîtrisent pas la technique de collecte de fourrage (bien que abondant dans les bas fonds) et on assiste à une absence de complément d'aliment bétail (tourteaux inaccessible et très couteux 10000FCFA le sac de 50kgs). Cet état de fait touche les animaux et est à la base du décès de près de 50%des nouveaux nées chez les ovins/caprins.

Produits de l'élevage

Les produits de l'élevage sont nombreux et sont constitués de cuirs, peaux, viande, (œufs et lait (abondants en saison des pluies).

En ce qui concerne la production du lait ; le constat est amère : après la saison hivernale, certains élevages regroupant 100têtes de vaches n'arrivent pas à produire un (01) litre de lait. Les besoins en lait est couvert par le lait en poudre importé pendant la saison sèche.

Il n'y a pratiquement pas de statistique fiable sur le niveau de production des produits d'élevage dans la commune.

Il n'existe pas de points de vente de petits ruminants (ovins, caprins). La vente de viande est effectuée par quelques bouchers installés çà et là dans la commune.

Tableau N° : Niveau d'autoconsommation des produits d'élevage :

Produits de l'élevage	Autoconsommation
Lait	60%
Peau	80%
Beurre	40%

Source : Etude Transfrontalière GRDR 2007.

Mouvements commerciaux

En l'absence de marché à bétail, le circuit de commercialisation du cheptel n'est pas organisé. Le commerce qui porte sur les petits ruminants se déroule sur place entre acheteurs locaux (bouchers) et éleveurs. De façon sporadique, des acheteurs de centre

urbain de Kayes et quelques exportateurs de bétails, s'approvisionnent en bovins mâles dans la commune du Sahel.

A ce niveau il n'y a pas de statistique sur les mouvements.

Les contraintes liées à l'élevage

L'élevage dans la commune du Sahel est confronté à d'énormes difficultés qui sont entre autre :

- Le taux de mortalité élevé surtout des petits ruminants à la naissance (environ 50%) ;
- La transhumance incontrôlée (zone de transit des transhumants) créant un surpâturage et engendrant un déficit alimentaire pour les animaux sédentaires ;
- Les maladies aviaires (New castel) qui provoquent la discontinuité de la pratique de l'aviculture ;
- L'insuffisance des services vétérinaires pour l'encadrement des éleveurs.
- L'absence ou la non fonctionnalité des fourrières.
- Absence de marché à bétail dans la commune.

En ce qui concerne le volet intégration Agriculture-Elevage, il se porte mieux quand on se réfère à l'apport des fertilisants organiques par les bétails dans les champs et à l'utilisation des animaux dans les travaux champêtres. D'un autre côté ces relations ne sont pas bonnes, il y a toujours des conflits entre agriculteurs et éleveurs concernant la divagation (destruction des récoltes), mais le plus souvent ces conflits sont réglés à l'amiable.

LES RESSOURCES FORESTIERES

Les ressources végétales offrent de grand service aux populations de cette commune.

Elles sont constituées des ressources végétales, fauniques et halieutiques. Les deux dernières ressources sont assez pauvres dans la commune, compte tenu de la dégradation de l'écosystème. Les ressources piscicoles sont signalées dans tous les villages de la commune.

La pêche est effectuée dans les marigots et dans les mares pendant l'hivernage et la saison froide avant le tarissement des cours d'eau (janvier à Mars). La pêche est effectuée de façon collective à Selifely sur ordre du conseil de village.

La faune est dominée par le chacal, le singe et le lapin et les pintades. Ce dernier opère dans les périmètres maraîchers la nuit et il fait l'objet de chasse.

Certaines espèces sont en voie de disparition telle que le Baobab, le rônier, le « sambè », le « Kofè ».

L'exploitation des ressources végétales

En effet les **besoins en énergie domestique** est assuré à 98% par la fourniture du bois de chauffe (un charretier de bois coûte 3500FCFA). La production du charbon de bois est très rare dans la commune ; les besoins en charbon sont couverts par la ville de Kayes. Les arbres fruitiers aussi font l'objet d'une exploitation destinée soit à la vente ou à l'autoconsommation. Il s'agit du Baobab (pour ces feuilles et son fruit) qui font l'objet d'une exportation (exemple : le sac de 50kg de baobab décortiqué coûte 2500FCFA) ; le rônier pour son fruit utilisé en période de soudure et son tronc rentre dans la construction comme chaumier et sert de support des miradors des vieux ; le doumier pour ses fruits et ses feuilles (fabrication d'éventail et de tara) ; le jujubier et le zéguènè pour leur fruit dont la récolte est surtout faite par les Maures (50kgs de fruit de jujube coûte 2500FCFA).

La transformation du fruit du jujubier et du zéguènè se fait de façon traditionnelle sur place. Ainsi le fruit du zéguènè est utilisé par les femmes dans la fabrication du savon (source de revenu). Certains opérateurs s'intéressent à l'extraction du jus de zéguènè et se trouve en vente dans les alimentations de Kayes.

Le gommier surtout utilisé pour sa gomme est commercialisé sur place par les commerçants (appelé collecteurs) qui sont des intermédiaires potentiels dans le circuit de commercialisation. Le prix d'un kilogramme est vendu à 750FCFA. Ce produit fait l'objet d'une exportation vers le Sénégal. L'extraction de la gomme est assurée par les maures dont la quantité varie de 20 à 30 tonnes par ans à l'échelle de la commune.

A présent il n'y a pas de structures organisées dans le domaine de l'exploitation des ressources forestières.

Cependant une forte pression est exercée sur ces ressources par l'homme à savoir : la coupe abusive des arbres par les bergers pour compléter l'alimentation des animaux (ressources fourragères étant insuffisantes) et par certains agriculteurs pour la clôture des champs (divagation des animaux), les chameaux qui par leur taille broutent la partie végétative des plantes et les fragilise dans ce climat chaud et sec ; les feux de brousse.

Les Mesures de protection de la forêt

Dans le cadre de la protection de la forêt, l'Etat est présent dans la commune avec deux agents du service de la conservation de la nature (ces agents sont basés au chef lieu de la sous-préfecture).

Comme son nom l'indique ce service est chargé de l'application des textes régissant la réglementation forestière.

Au niveau local, le principe de la protection est la dénonciation collective (la surveillance est du ressort de tout le village). De façon verbale, les sanctions sont instituées et appliquées par le chef de village et ses conseillers. Les sanctions vont du paiement de 25000FCFA à 50000FCFA d'amende pour la coupe du bois vert (rôniers et gommiers) et les feux de brousse. Des initiatives de reboisement ont été tentées à Bafarara et Nagara mais ont toutes échoué à cause de la divagation des animaux. Des initiatives individuelles existent à Nagara surtout la protection du rônier

L'une des principales contraintes au niveau de cette commune, est que les bois sont exploités par les Mauritaniens soit pour faire du charbon, soit pour le bois de chauffe sans aucune mesure.

4.4 LES UNITES ECONOMIQUES

L'activité économique est surtout dominée par le secteur informel avec une prédominance des boutiques. Ces boutiques sont surtout approvisionnées par les produits venant de Kayes et de la Mauritanie. Les principales unités économiques sont : le four à pain, le Moulin à grain, les boucheries et de quelques postes de soudures. Il existe quatre (04) Banques de céréale dans la commune mais celle de Bafarara (qui est communale) est non fonctionnelle.

Tableau N°10 : Les infrastructures économiques

Village	Banque de céréale	Four à pain	Moulin à grain	Boucherie	Point d'essence	atelier mécanique	transporteur	Boutiques
Selifely	3	23	5	3	6	0	6	25
Bafarara	1	5	6	1	3	3	3	30
Séoundé	-	-	1	-	-	-	-	9
Bilkoité	-	4	2	-	3	-	-	4
Tafara		1	1	-	1	2	-	3
Nagara		3	-	-	2	-	-	9
TOTAL	4	35	15	4	15	5	9	80

Source : Données enquêtes villageoises GRDR Kayes Mai 2008

Au regard de ce tableau on constate que parmi les unités économiques les boutiques sont les plus dominantes suivies des fours à pain et des moulins à grain. Ces activités sont aussi les plus rentables et les bénéfiques générés vont de 50.000FCFA à 150.000FCFA par mois pour les boutiques et cela en fonction de la taille des boutiques ; de 15.000 FCFA à 25.000 FCFA par mois pour les fours à pain, 50.000FCFA à 75.000FCFA/mois pour les boucheries et 25.000FCFA à 50.000FCFA par mois dans les ventes d'essence ; pour les gros villages comme Bafarara et Selifely le Moulin à grain peut rapporter 75000FCFA à 125000FCFA de bénéfice par mois. L'engouement autour du four à pain s'explique par le fait que le pain est consommé par toutes les familles le matin et à l'accès facile de la farine provenant de la Mauritanie.

Les 15 moulins à grains recensés transforment les grains de sorgho et de maïs en farine pour la préparation du couscous.

Les banques de céréale de Selifely ont été mises en place avec l'appui des migrants et sont toutes gérées par un comité de gestion.

L'artisanat aussi est pratiqué mais à l'échelle réduite.

Un recensement du corps des métiers dans la commune du Sahel a donné les informations suivantes :

Tableau N°11 : Corps des métiers

Village	Cordonnier	Tisserand	Potier	Forgeron	Tailleur	Maçon	Menuisier	Bijoutier
Selifely	01	0	0	3	6	2	1	2
Bafarara	2	0	2	2	10	4	3	8
Séoundé	-	-	-	-	6	-	-	-
Bilkoité	-	-	1	1	-	4	-	-
Tafara	-	-	-	-	2	-	-	-
Nagara	-	-	1	1	-	-	-	1
TOTAL	3	0	4	7	20	10	4	11

Source : Données enquêtes villageoises GRDR Kayes Mai 2008

NB : Les chiffres qui sont dans les colonnes cordonniers, potiers et forgerons sont exprimés en nombre de famille. Ce sont les forgeronnes qui sont les potières

COMMERCE :

L'activité commerciale est dominée surtout par le petit commerce et concerne les produits de première nécessité (céréales, sucre, lait, huile) et de quelques articles divers tels que le Thé, biscuit, habillement, etc....

Les commerçants de la commune s'approvisionnent sur les marchés de Kayes et des villes avoisinantes de la Mauritanie (favorisé par sa position frontalière).

Pendant l'hivernage le système de troc est pratiqué par les femmes peulhs qui échangent le lait contre les céréales.

Les contraintes :

- L'éloignement des centres d'approvisionnement et l'enclavement de la commune rendent les produits trop chers ;
- L'inexistence de marché et foire hebdomadaire dans la commune limitent les capacités d'échanges commerciaux.

Point sur les structures d'appui aux initiatives de développement

Il existe principalement une caisse d'épargne dans la commune de du Sahel (à Bafarara chef lieu de commune).

En 2004, le projet de réduction de la pauvreté (PRP) piloté par l'Etat a mis en place une caisse d'épargne et de crédit dans la commune du Sahel dont l'opérateur est KONDO JIGIMA. Cette caisse est implantée à Bafarara.

Les différents types de crédit octroyés sont :

- le crédit social : octroyé pour des raisons sociales (décès, baptêmes, mariages, etc.)
- crédit de production : octroyé pour l'achat des matières premières
- crédit de commerce : pour l'achat et la vente des produits de première nécessité
- crédit d'investissement : destiné aux équipements, aménagement et habitats.
-

Les types de dépôts sont :

Dépôts à terme (DAT), les dépôts à vue (DAV) et l'épargne à caution (EPC).
Le taux d'intérêt est de 15% par an.

Cette caisse est gérée par un organe de gestion : un conseil d'administration (organe de gestion), un comité de crédit (examen des demandes et octroi des crédits) et un comité de surveillance.

Il faut noter que cette caisse constitue un espoir pour les femmes de la commune.

4.4 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Transports

Le trafic routier est très fourni par de nombreux transporteurs individuels.

L'activité de transport est très intense au niveau de la commune du Sahel surtout pendant la saison sèche. Elle est beaucoup axée sur le transport entre la ville de Kayes et les villages de la commune et concerne le transport de personnes et de marchandises. Il faut noter également le trafic inter-état (entre la commune et la RIM) qui s'intéresse plus au transport de marchandises.

Les coûts de transport varient suivant les saisons et les moyens de locomotion (camion, voiture) entre la ville de Kayes et les différents villages de la commune. En ce qui concerne les tronçons entre les différents villages de la commune les tarifs varient de 5000FCFA à 15000FCFA suivant les distances et les périodes.

Pendant la saison des pluies le trafic est ralenti sinon même inexistant à cause de l'enclavement et les cas d'urgence sont gérés par la location des voitures 4x4 et cela à 125000FCFA entre Bafarara et Kayes par exemple.

Tableau N°12: Coût et moyen de transport

Villages	Destination	Coût de transport par camion (FCFA)		Coût de transport par voiture (FCFA)	
		Saison sèche	Hivernage	Saison sèche	Hivernage
Bafarara	5000F	15000	7500	15000	5000
Tafara	375000 ¹	-	-	-	375000 ²
Nagara	5000	10000	7500	15000	5000
Séoundé	-	-	-	-	-
Bilkoité	7500	15000	10000	15000	7500
Selifely	7500	15000	75000	15000	7500

Source : Données enquêtes villageoises GRDR Mai 2008

¹ Par location véhicule

² Location véhicule

Le transport de marchandises concerne surtout les produits manufacturés et agricoles. Le transport inter village est surtout assuré par les vélos, les mobylettes, les charrettes asines (très convoitées), les motos et les chevaux.

Les contraintes liées au transport :

La principale contrainte reste l'enclavement de la commune. L'état des routes laisse à désirer et certaines mêmes sont impraticables, voire coupées pendant la saison des pluies. Il n'y a aucune route bitumée qui mène à la commune. La cherté des coûts de transport est liée à l'état des routes et à la mauvaise organisation du secteur.

4.4.2 Communications

La communication est assurée dans la commune du Sahel par le téléphone Wassa de la sotelma et la couverture partielle par les réseaux téléphoniques Orange Mali et Mauritaniens. Cette couverture partielle n'atteint pas tous les villages. Cependant, il existe au niveau du camp militaire un Rac qui assure la communication au niveau de l'administration.

Il faut noter l'absence de la poste pour la transmission des courriers par boîte postale. La transmission des courriers se fait par l'intermédiaire des passagers ou des transporteurs.

Au niveau de l'audio-visuel, la couverture radiophonique est assurée par la radio nationale, la radio régionale de Kayes et la radio rurale de Kayes.

Seules les antennes paraboliques permettent d'accéder à la télévision nationale au niveau de la commune du Sahel.

Le réseau de télécommunication Wassa connaît des difficultés souvent quant à l'envoi des messages SMS

CHAPITRE V : LES SECTEURS SOCIAUX

5.1 SANTE

Principales maladies

Les principales maladies sont : le paludisme, les affections des voies respiratoires, la fièvre typhoïde et l'estomac

Comportements et attitudes à l'égard de la maladie

D'une manière générale, certains malades procèdent par la méthode d'auto médication, d'autres par contre consultent les tradi-praticiens ou les prestataires privés. C'est quand il y a des complications, qu'ils se rendent au Centre Médical. La faiblesse des taux de fréquentation est due à des raisons financières.

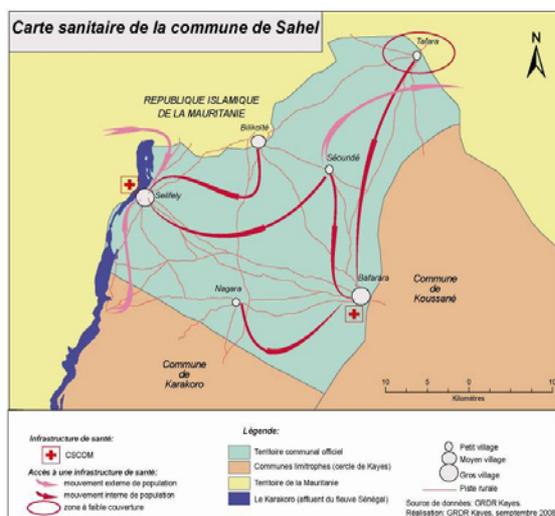
Infrastructures et personnels de santé

- les infrastructures

La commune de Sahel dispose de deux centres de santé communautaires comme le montre le tableau ci-dessous

Tableau13 : infrastructures de santé

villages	Types d'infrastructure	Date de création	Nature	Etat	Besoins
Bafarara	CSCOM	1990	En dur	Bon	Laboratoire d'analyse
Selifely	CSCOM	1994	En dur	Bon	Réfrigérateur



Au regard de ce tableau, la commune de Sahel dispose de 2 centres de santé communautaires (CSCOM). L'aire de santé de Bafarara est composée de 4 villages (Tafara, Séoundé, Nagara et Bafarara) Quant à l'aire de santé du CSCM de Sélifely, elle regroupe 2 villages (Bilkoïté et Sélifely). Ainsi la répartition spatiale des centres de santé au niveau de la commune de Sahel laisse apparaître quelques difficultés quant à l'accès au centre de santé. Certains villages sont assez éloignés des centres de santé, c'est le cas par exemple de Tafara qui se trouve à 45 km environ du centre de santé de Bafarara.

Il y a une particularité c'est que les villages qui sont proches de la Mauritanie (Bilkoïté, Séoundé et Tafara) vont chercher des services de santé en dehors de la commune (vers la Mauritanie). Et certains villages de la Mauritanie viennent se soigner à Sélifely. Cf carte !

Ces structures sanitaires sont gérées par les comités de gestion qui doivent assurer le bon fonctionnement des centres.

- **Personnels de santé**

Tableau14 : Personnels de santé

Structures de santé	Personnel de santé						Total
	Infirmier	Matrône	Aide soignant	Gérant	Vaccinateur	Gardien	
Bafarara	1	2	1	1 ³			5
Sélifely	1 ⁴	2	1	1			5

Source :

Au total, il y a 10 agents de santé travaillant dans les différentes infrastructures de santé dont (01) médecin.

- **Fonctionnement des centres**

³ Gérant pharmacien

⁴ Ici c'est un médecin

Ces structures sanitaires sont gérées par les comités de gestion qui doivent assurer le bon fonctionnement des centres.

La commune connaît des difficultés liées au bon fonctionnement de ses centres de santé à savoir :

- Insuffisance de personnel qualifié (surtout de sage femme), d'équipement et de médicaments;
- Manque d'électricité et de réfrigérateurs dans les centres de santé pour la conservation de certains médicaments ;
- Manque de moyen de locomotion pour l'évacuation des urgences à Kayes,
- Faible couverture sanitaire.
- Insuffisance d'eau potable
- Enclavement de la zone.

Les partenaires de la santé

Les partenaires intervenant dans le domaine de la santé sont :

- L'Etat par le biais du fonds PPTTE pour le paiement des salaires de certains agents (chef de poste des CSCOM). L'Etat intervient aussi dans la prise en charge des programmes élargis de vaccination (PEV) ;
- Gidimakan jikké par l'approvisionnement des CSCOM et des centres de santé secondaire en produits pharmaceutiques ;
- La ville de Saint-Denis en partenariat avec les communes et l'Association Gidimakan jikké intervient dans le cadre de l'équipement et la fourniture des médicaments pour les centres de santé
- Les migrants.

Coût des prestations :

Les dépenses de santé varient en fonction de la nature et de la durée de la maladie, mais aussi des soins exigés.

Le frais de consultation est de 750 F CF A pour toute catégorie de personne.

Le coût par ordonnance est fonction de la nature et de la gravité de la maladie.

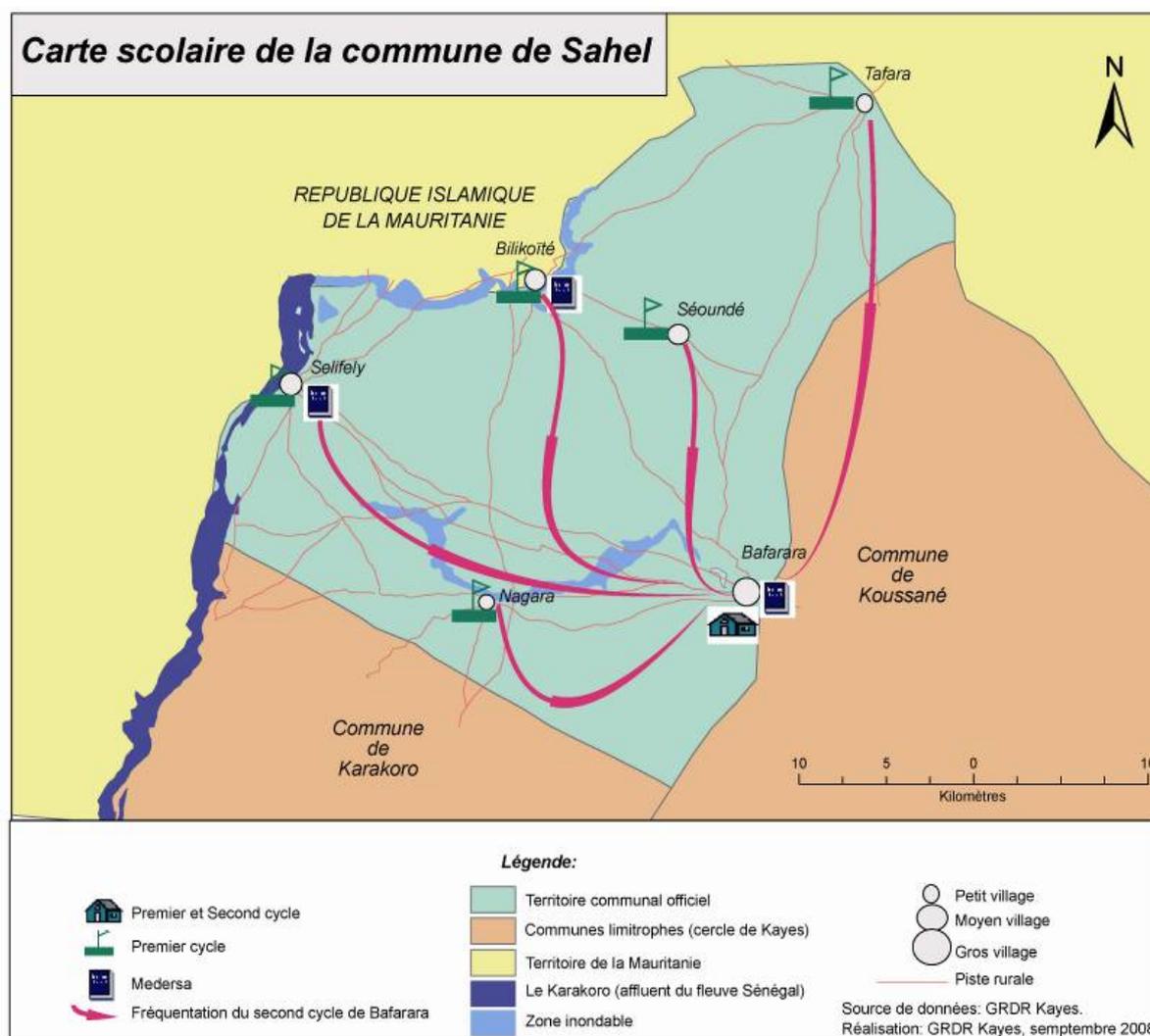
Le coût moyen d'un accouchement est de 2500 F CFA.

Il n'y a pas de frais d'hospitalisation et les cas de complication pour les femmes enceintes sont pris en charge gratuitement.

Les évacuations ont lieu vers Kayes et les charges liées au transport est à la charge du patient et cela varie selon les saisons (location de véhicule pendant l'hivernage 125000FCFA).

5.2 EDUCATION

Un système qui souffre de la faible fréquentation scolaire



Dans la commune de Sahel, chaque village dispose une infrastructure scolaire.

L'éducation au niveau de la commune du Sahel est rattachée au Centre d'Animation Pédagogique de la rive droite de Kayes qui est hiérarchiquement rattaché à l'Académie de Kayes. La première école de la commune a été créée en 1962 dans le village de Bafarara.

Les infrastructures scolaires

Les différents chiffres consignés dans les tableaux ci-dessous ont été recueillis auprès des directeurs d'école et du CAP.

- Ecoles classiques

o niveau primaire

Tableau 14 : répartition des écoles au niveau du premier cycle :

Villages/Ecoles	Date de création	Nombre de classe	Clôture	Latrine	Besoins
Bafarara	1962	6	oui	Non	tables bancs, latrines
Bilkoité	2000	3	oui	oui	cité des enseignants ; salle de classe
Selifely	1994	6	oui	oui	Enseignant en quantité et en qualité
Nagara	1993	3	Non	Non	tables bancs, latrines, clôture
Séoundé	2003	3	Non	oui	salle de classe, table bancs
Tafara	2005	2	Non	Non	latrines
Doumeida	-	2	Non	Non	Changement de statut d'école communautaire en école formelle
Total		25			

Actuellement on compte sept (07) 1ers cycles dans la commune du Sahel avec un total de 25 salles de classes dont une école communautaire (Doumeïda).

Cependant des problèmes de matériels didactiques, de points d'eau et de bibliothèque se posent au niveau des écoles (cf tableau ci-dessus). En outre, les écoles ne disposent pas de logement de maîtres .Il faut noter cependant que l'état de ces écoles est bon

dans l'ensemble et sont en dur sauf à Nagara et Doumeïda où les salles de classe sont des abris provisoires. L'école de Bafarara possède une bibliothèque et une direction. L'enseignement de l'Arabe est effectué à Tafara en plus du classique.

- Niveau deuxième cycle

Il n'y a qu'une école au niveau second cycle dans la commune du Sahel avec trois (03) salles de classe en dur. Elle se trouve dans le village de Bafarara.

L'école est clôturée et possède une latrine pour filles et pour les garçons. Les besoins sont entre autres les matériels didactiques et points d'eau.

Compte tenu de l'éloignement de Bafarara des autres villages de la commune (distance minimum 15km) ; il y a de sérieux problèmes quant à la fréquentation de cette école, quand on sait que l'envoi des enfants nécessitera des coûts supplémentaires aux parents (hébergement et nourriture) et un effort pénible pour les enfants.

- Médersa

Tableau16 : répartition des infrastructures au niveau des médersas

Villages	Cycle	Date de création	Nombre de classe	Clôture	Latrines	Besoins
Bafarara	1 ^{er}	1982	6	oui	oui	Tables banc, point d'eau
Bilkoité	1 ^{er}	1999	2	Non	Non	Salles de classe, point d'eau
Selifely	1 ^{er}	1994	3	Oui	Oui	Salles de classe
Total			11			

La Commune compte trois (03) Médersa avec onze (11) salles de classe en dur et banco.

Personnels enseignants et effectifs scolaires par sexe

Niveau premier cycle :

Tableau17 : personnel et des effectifs des élèves par sexe au niveau premier cycle

Village	Nombre de classe	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves			
			Garçons	Filles	Total	% de filles
Bafarara	6	3	122	54	176	30,68
Tafara	2	3	20	28	48	58,33
Bilkoité	3	1	40	11	51	21,56
Selifely	6	3	90	33	123	26,82
Nagara	3	2	14	4	18	22,22
Séoundé	3	3	58	44	102	43,13
Doumeida	2	1	45	33	78	42,30
Total	25	16	389	211	596	34,73

Source : CAP Rive Droite rapport de fermeture 2008

L'ensemble des effectifs du personnel enseignant au niveau 1er cycle est de 16 enseignants pour un effectif de 596 élèves dont 211 filles et 389 garçons. Le pourcentage des filles représente 34,73% contre 45% du taux national.

Quant au ratio élève/maître, il est de 39,73 élèves par enseignant ce qui est en deçà de la norme nationale qui est de 45 élèves par enseignant.

En ce qui concerne le ratio nombre d'élèves par salle de classe, au niveau de la commune de Karakoro ce chiffre est de 23,84 élèves en moyenne, ce qui est inférieur à la norme nationale qui est de 50 élèves par classe.

La population scolarisable entre 7-12ans est de 1539 enfants dont 771 garçons et 822 filles. Le taux brut de scolarisation est de 29,19% dont 32,17% pour les garçons et 26,40% pour les filles au niveau du 1er cycle public.

En prenant en compte les Médersas, le taux de scolarisation augmente considérablement et est de 68,61% dont 85,99% pour les garçons et 52,31% pour les filles.

Niveau second cycle :

Villages	Types d'Infrastructures	Nbre de classe	Nbre d'enseignants	Nbre d'élèves		effectif total	% des filles
				G	F		
Bafarara	2ème cycle	3	2	39	4	43	9
Total		3	2	39	4	43	9

Source : CAP Rive Droite Kayes 2008

Pour le second cycle, il y a deux enseignants, 43 élèves dont 4 filles et 39 garçons. Le pourcentage des filles représente 9%. Le ratio élève /maître est de 21,5 élèves par enseignant.

Niveau Médersa :

Tableau19 : personnel enseignant et des effectifs des élèves

Village	Type d'infrastructures	Nombre de classes	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves		Effectif total	% des filles
				F	G		
Bafarara	Médersa 1er cycle	6	5	136	180	316	43,04
Bilkoité	-ii-	2	2	20	77	97	20,62
Selifely	Médersa 1	3	3	160	270	430	37,21
Total		11	10	316	527	843	37,49

L'existence de la médersa au niveau de la commune est imputable à l'importance qu'accorde cette population à la religion musulmane.

Ainsi on compte trois(03) médersas avec un effectif de 10 enseignants tous en charge de la population. L'effectif total des élèves est de 843 dont 316 filles et 527 garçons avec un taux moyen de 37,49% des filles.

NB : L'effectif des élèves et des enseignants du Médersa dépasse celui des écoles classiques (1er cycle et 2eme cycle confondus), bien que le nombre d'écoles classiques soit supérieur au nombre de Médersa.

Gestion du personnel enseignant

Tableau : Répartition de la prise en charge des enseignants

Nombre d'enseignants	Prise en charge des enseignants				
	Contractuel Etat	Fonctionnaire	Contractuel Commune	Contractuel Cercle	50% CAP+50% Commune école communautaire
1e cycle	3	0	6	0	6
2e cycle	2	0	0	0	0
TOTAL	5	0	6	0	6

Source : Rapport annuel CAP rive droite Kayes 2008

Ce tableau est d'une complexité liée même à la nature de l'enseignement ce dernier temps. Les contextes actuels ont fait qu'il y a beaucoup d'intervenants par rapport à la prise en charge du personnel enseignant. Ce qui dénote l'importance qu'accordent et la population, les collectivités et l'Etat à l'éducation.

Le personnel enseignant des médersas est entièrement à la charge de la population et est payé pendant les neufs mois de l'année scolaire.

Le village de Tafara a en charge un enseignant arabisant ce qui complète l'effectif d'enseignants de la Commune à dix sept (17).

Les contractuels de l'Etat sont payés sur le fond PPTTE et il n'y a pas de fonctionnaire au niveau de l'enseignement dans la commune de Sahel.

Gestion de l'espace scolaire

Dans un passé récent la gestion de l'espace scolaire était assurée par l'administration scolaire locale et l'association des parents d'élèves (APE). Aujourd'hui avec les multiples mutations au niveau de l'éducation, cette fonction est partagée entre l'APE, le comité de gestion scolaire (CGS) et l'administration scolaire. Ce comité de gestion scolaire est composé de sept membres qui élit en son sein un président et des membres de droit du comité avec voix délibératives. Les membres de droit sont constitués du Directeur

d'école, un représentant des enseignants, un représentant des élèves ; deux représentants des APE et deux représentants de la société civile.

Ce comité de gestion scolaire (CGS) est chargé de la préparation de la rentrée scolaire (recrutement des élèves) ; paiement des cotisations ; préparation des examens ; le suivi des élèves et toutes autres activités connexes.

Le comité se réunit une fois par mois et peut se réunir en extraordinaire en cas de besoin.

Partenaires de l'école :

Les partenaires de l'école sont :

- L'Etat par le paiement des salaires des enseignants à travers le fond PPTTE ;
- Les collectivités territoriales par le paiement des salaires et la construction des salles de classe ;
- L'association des migrants par la construction des écoles et la prise en charge des salaires surtout des médersas ;
- L'UNICEF par l'appui des écoles en matériels didactiques.

Problèmes liés à l'éducation :

Au niveau de la commune les problèmes liés à l'éducation ont pour noms :

- Faible fréquentation scolaire ;
- Insuffisance du personnel enseignant (quantitatif et qualitatif)
- Insuffisance de matériel didactique
- Absence de point d'eau et de latrine dans certaines écoles
- Non fonctionnalité des CGS et des APE

Alphabétisation

L'alphabétisation dans la commune de Sahel a commencée en 1998 dans la langue soninké. Un centre en banco fut construit en 1998 avec l'appui de l'ONG AVRIL.

Cependant des problèmes existent pour son opérationnalité à savoir : manque de matériels (table banc ; tableau noir) et c'est pour cette raison que les cours sont dispensés pendant les week-ends pour profiter des matériels des écoles publiques.

Néanmoins il y a quatre (04) néo alphabètes à l'échelle de la commune dont une femme.

5.4 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Arts et culture

La commune ne compte pas d'artistes. Les batteurs de tam-tam assurent les animations lors des fêtes, des mariages et autres grandes manifestations. Les soirées lucratives sont très peu organisées.

Sports et loisirs

Sur le plan sportif, le football est pratiqué par les jeunes sur des terrains non aménagés et il demeure le sport populaire au niveau de la commune. Les autres disciplines ne sont pas pratiquées dans la commune.

Sur le plan des loisirs, la télévision demeure l'attraction réelle pour la population et surtout pour la franche jeune (samedi loisir et variétés) et les femmes pour l'émission top étoiles. La séance télévisuelle est assurée par les propriétaires d'antennes paraboliques très répandues dans la commune.

CHAPITRE V : LES ORDRES DE PRIORITES DANS LA COMMUNE DE SAHEL

Villages	Priorités				
	1	2	3	4	5
Bafarara	Construction d'un barrage	Approvisionnement en intrants agricoles	désenclavement	Aménagement d'un périmètre maraîcher	Construction d'un centre d'accueil
Tafara	Construction de forage	Construction d'un barrage	Parc de vaccination pour les animaux	construction d'un périmètre maraîcher	Banque de céréales
Séoundé	Centre de santé	Construction d'un barrage	Création d'un marché à bétail	Puits pastoraux	construction d'un périmètre maraîcher pour les femmes
Bilkoité	Centre de santé	construction des points d'eau potable	Approvisionnement en semences maraîchères	Création de périmètres maraîchers des femmes	Matériels agricoles
Nagara	Centre de santé	Moulin à grain	Eau potable	aménagement d'un périmètre maraîcher	Matériels agricoles
Selifely	Extension du réseau d'adduction d'eau potable	Aménagement de bas fond	aménagement d'un périmètre maraîcher	Banque de céréales collectives	Matériels agricoles

Source : Enquêtes villageoises.

L'analyse de ce tableau montre à priori l'importance qu'accorde la population à l'hydraulique ; la santé, la sécurité alimentaire (de l'aménagement des bas fonds à l'équipement agricole en passant par l'approvisionnement en intrants agricoles et la création de périmètre maraîcher et de banque de céréale) ; l'élevage et le désenclavement.

CONCLUSION

Ce document monographique qui vient d'être élaboré est le reflet des réalités socio-économiques de la commune de Sahel. Considéré comme tel, il constitue un outil de travail et pour les responsables communaux que pour les partenaires au développement.

L'état critique qui caractérise plusieurs domaines serait lié à l'état d'esprit des populations de la commune, qui connaît un niveau d'instruction assez faible.

La migration qui devrait être un atout pour cette commune est mal exploitée.

S'agissant du commerce et le transport, le manque d'infrastructures routières praticables en toute saison et l'absence de foire constituent les facteurs limitant.

Les activités agricoles et d'élevage bien que perturbées par une insuffisance et une irrégularité de la pluviométrie sont mal exécutées et mal organisées.

Eu égard aux pressions exercées sur les ressources forestières, une attention particulière doit être accordée si on ne veut pas s'installer dans le désert.

Au delà de tout ce désavantage, il est évident que la commune de Sahel dispose sur le plan des ressources humaines d'atouts certains, qui suffisamment exploités pourront impulser le développement de la commune. La population, surtout les femmes malgré la faiblesse de leur niveau d'instruction ont très tôt perçu la nécessité de se réunir au sein d'organisations. Ces groupements féminins s'ils sont appuyés pourront contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes et de la commune d'une manière générale.

Les autorités communales sont confiantes quant à l'avenir, surtout avec l'appui des partenaires au développement. L'impulsion de la dynamique de développement mérite pourtant que l'action des partenaires soit beaucoup plus soutenue par une motivation, un engagement et une collaboration de la population locale tant physique que financière.

BIBLIOGRAPHIE :

Etude Transfrontalier (TF) réalisée par le GRDR en 2007

Fiche enquête GRDR sur les communes de Karakoro en 2005

Document Monographique réalisé par le PRP en 2004 sur les communes de Karakoro

Le PDSEC des communes de Karakoro réalisé en 2004

Le rapport annuel 2008 du centre d'apprentissage pédagogique de la rive droite Kayes

Perspectives 1999- 2024 de la population des communes (Direction Régionale de la Statistique, de l'informatique ; du plan et de la population de Kayes)